

# Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbeil

## MAÎTRE DE L'OUVRAGE : Commission scolaire des Affluents

81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

Tél. : 450 492-9400 poste 4371

Cel. : 514 968-4640

Courriel : jennifer.dea@cnda.ca

Mme Jennifer Dea,  
chargée de projet

## PROFESSIONNEL :

## Arcand-Laporte-Klimpt, Architectes

555, boulevard Base-de-Roc  
Joliette (Québec) J6E 5P3

Tél. : 450 654-4836 poste 107

Courriel : laporte@arcand-laporte-klimpt.com

M. Jocelyn Thomas Laporte,  
Architecte, chargé de projet

## INGÉNIEUR :

## Charland, Dubé, Robillard Experts-Conseils inc.

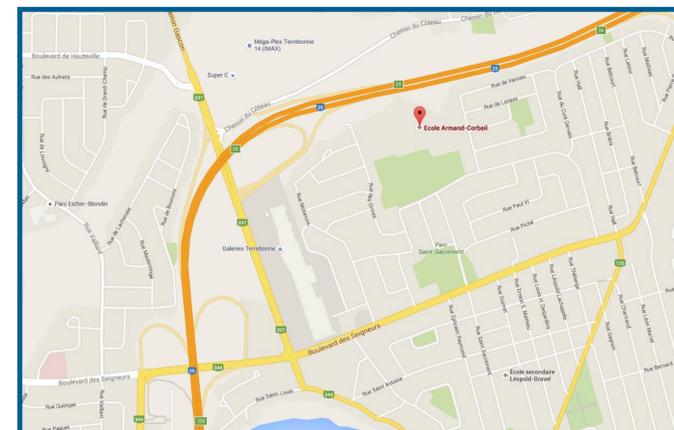
518, boulevard Lacombe  
Repentigny (Québec) J5Z 1P6

Tél. : 450 585-2070 poste 3206

Cel. : 514 213-6111

Courriel : francois.charland@cdrexperts.com

M. François Charland  
Ingénieur, chargé de projet



Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



Maître de l'ouvrage (Client)

© ARCAD \* LAPORTE \* KLIMPT \* ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Toute reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

### Symboles

	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC : Hors Contrat
	Poutre structurale	EC : Existant à conserver
	Entrée	HR : Hauteur requise
		LR : Largeur requise

### Porte et cadre

	Indicateur de cadre et porte (À installer)		Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)		Indicateur de cadre et porte (À enlever)
	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) (Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer)		Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

### Cloisons

Référence	Dessin
	Nouvelles
	Existantes à conserver
	Existantes à démolir

### Références diverses

	Énumération et numérotation des pièces
	Coupe / élévation extérieure
	Coupe transversale / longitudinale
	Détail en plan
	Élévation intérieure
	A : n° du détail
	B : dessin provenant de la feuille n°
	C : dessin sur la feuille n°

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**  
 JOLIETTE 450 756-1112  
 555, boulevard Base-de-Roc  
 Joliette (Québec) J6E 5P3  
 MASCOUCHE 450 474-1114  
 2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
 Mascouche (Québec) J7K 5Y1  
 REPENTIGNY 450 654-4836  
 46, boulevard Brian, suite 101  
 Repentigny (Québec) J6A 4Z2  
 PLANS & EXPERTISES  
 info@arcand-laporte-klimpt.com  
 www.arcand-laporte-klimpt.com

## LÉGENDE DU SYSTÈME DE PAGINATION

<b>P:</b>	Plans	<b>PR</b> : Plan du rez-de-chaussée
		<b>P2</b> : Plan du 2ième étage
<b>E:</b>	Élévations	<b>EE</b> : Élévation extérieure
		<b>EI</b> : Élévation intérieure
<b>C:</b>	Coupes	<b>CL</b> : Coupe longitudinale
		<b>CM</b> : Coupe de mur
		<b>CT</b> : Coupe transversale
<b>D:</b>	Détails	<b>D05</b> : métaux ouvrés
		<b>D06</b> : menuiserie
		<b>D07</b> : étanchéité
		<b>D12</b> : mobilier intégré
<b>AVANT DERNIER CARACTÈRE :</b>		
<b>T :</b>	Travail	
<b>E :</b>	Existant à conserver et/ou démolir	
<b>DERNIER CARACTÈRE :</b>		
<b>1, 2, 3...</b>	Indique la pagination d'un type de dessin	

## LISTE DES DESSINS D'ARCHITECTURE : POUR CONSTRUCTION

<b>001</b>	<b>Page frontispice</b>
<b>PRT1.1</b>	<b>Plan partiel du rez-de-chaussée</b> (Existant à conserver, à démolir et nouveau) / <b>Plan zones des travaux</b>
<b>PRT1.2</b>	<b>Plan partiel du rez-de-chaussée</b> (Existant à conserver, à démolir et nouveau)
<b>P2E1.1</b>	<b>Plan partiel de l'étage</b> (Existant à conserver et à démolir)
<b>P2E4.1</b>	<b>Plan partiel de l'étage / Plan des plafonds réfléchis</b> (Existant à conserver et à démolir)
<b>P2T1.1</b>	<b>Plan partiel de l'étage</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>P2T4.1</b>	<b>Plan partiel de l'étage / Plan des plafonds réfléchis</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>P2T1.2</b>	<b>Plan partiel de l'étage</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>P2T4.2</b>	<b>Plan partiel de l'étage / Plan des plafonds réfléchis</b> (Existant à conserver, à démolir et nouveau)
<b>PTT1</b>	<b>Plan partiel de la toiture / Détails</b> (Existant à conserver, à démolir et nouveau)
<b>D09T1</b>	<b>Détails</b> (Existant à conserver et nouveau) / <b>Cloisons types</b>
<b>D09T2</b>	<b>Détails</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>D12T1</b>	<b>Mobilier intégré</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>D12T2</b>	<b>Mobilier intégré</b> (Existant à conserver et nouveau)
<b>BOP1</b>	<b>Tableau des portes et cadre et tableau des finis</b> (Existant à conserver et nouveau)

### Coordonnées pour ce projet :

Bureau de Repentigny

Discipline : ARCHITECTURE

Sceaux :

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE  
EN DATE DU : 2016-06-28  
EN POSSESSION DU  
MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

Maître de l'ouvrage (client) :  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

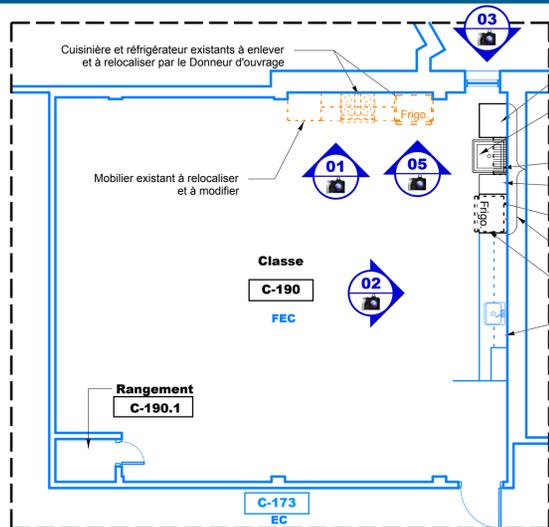
Projet :  
Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbeil  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

Titre du dessin :  
**PAGE FRONTISPICE**

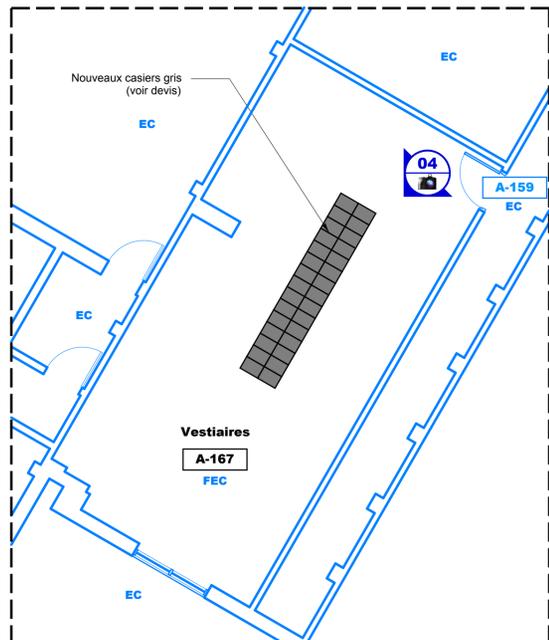
Nom du fichier : Jeu de calques :  
**01 Front\_2016-06-28\_1623.PC9**

Échelle : <b>Aucune</b>	Chargé de projet : <b>Jocelyn Thomas Laporte</b>
Dessiné par : <b>MO</b>	Date : <b>2016-06-28</b>
Approuvé par : <b>JTL</b>	Date : <b>2016-06-28</b>
Notre dossier : <b>112PLELEV</b>	Feuille de dessin n° : (No total de page, voir frontispice) <b>001</b>
<b>1623</b>	

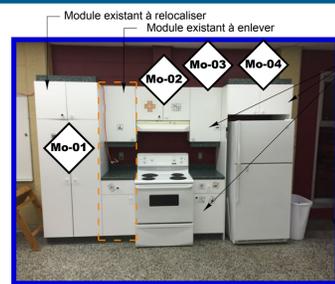




**PLAN PARTIEL LOCAL C-190**  
**REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**TRAVAUX**  
 Existant à conserver et à démolir  
 Échelle: 1 = 80



**PLAN PARTIEL LOCAL A-167**  
**REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**TRAVAUX**  
 Existant à conserver et à démolir  
 Échelle: 1 = 80



**01 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**



**02 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**



**03 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**

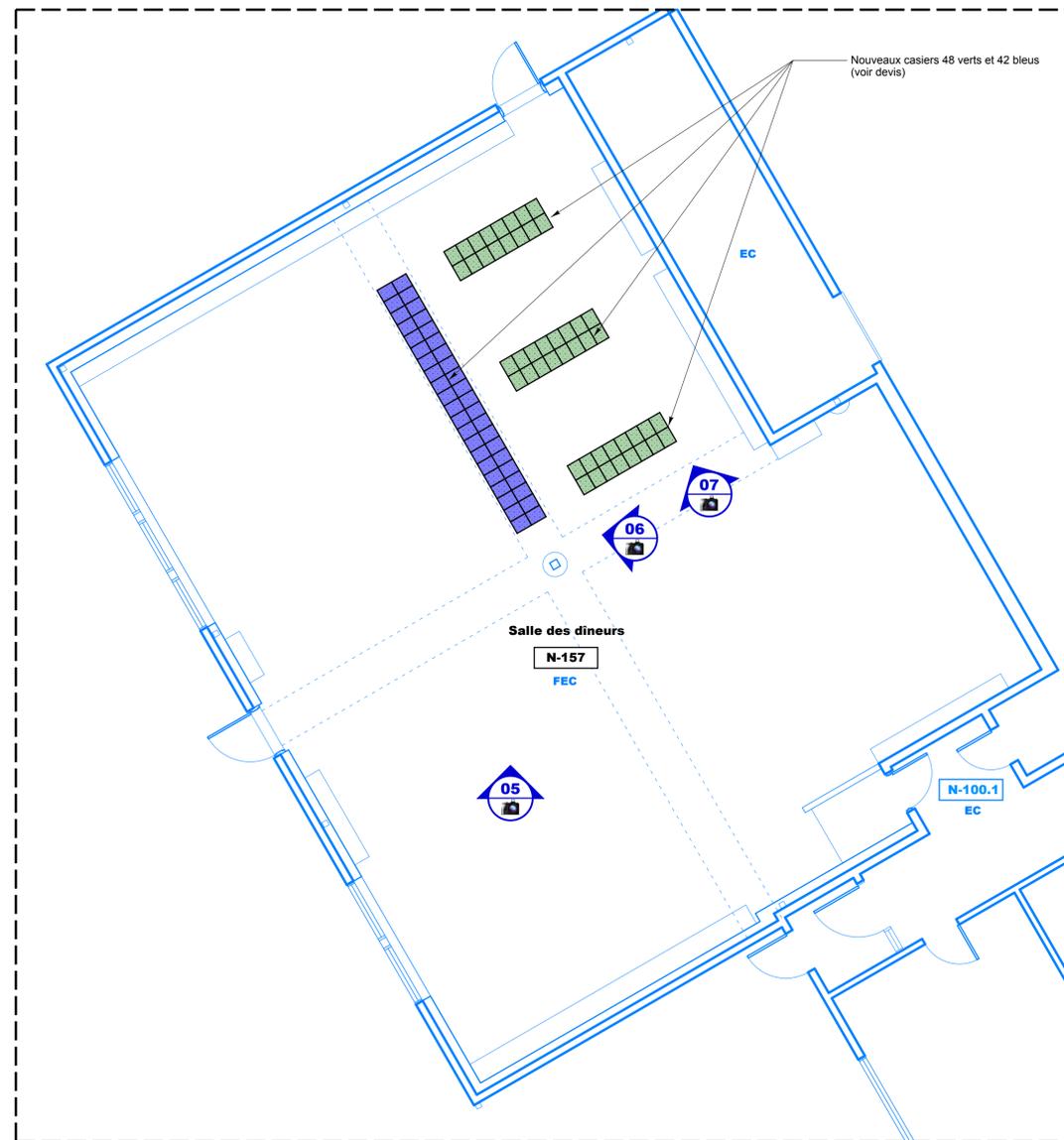


**04 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**



**05 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**

**Note démolition- général:**  
 L'entrepreneur doit prévoir la réalisation de nouvelles ouvertures dans les cloisons existantes en blocs de béton afin de permettre le passage des nouveaux conduits de mécanique et/ou de ventilation. A cet effet, l'entrepreneur doit réaliser les nouvelles ouvertures le plus près possible de la dalle supérieure afin d'éviter la mise en place de nouveaux linteaux devant supporter la maçonnerie existante à conserver. Voir plan de l'ingénieur pour la portée des travaux. L'entrepreneur doit obturer les ouvertures laissées libres suite à l'enlèvement des conduits, le cas échéant, avec du bloc de béton.



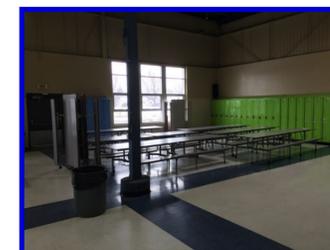
**PLAN PARTIEL LOCAL N-157**  
**REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**TRAVAUX**  
 Existant à conserver et à démolir  
 Échelle: 1 = 80



**05 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**

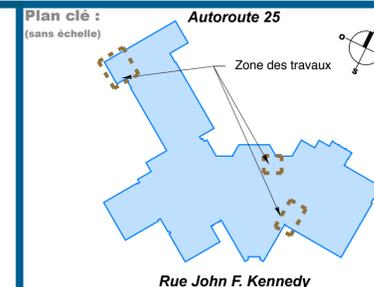


**06 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**



**07 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT**

**Légende :**  
 00 Identification des photographies de l'existant  
 FEC Fini de plancher existant à conserver



**Notes générales :**  
 L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotés priment sur le dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.  
**Notes :**  
 1: La mention des fins "HC" signifie que l'on doit conserver les fins existants tout en prévoyant ragréer les sections touchées par les travaux.  
 2: L'entrepreneur doit ragréer les fins touchés suite à l'enlèvement des stores, tablettes, accessoires, tableaux, armoires, ancrages, etc. et travaux en mécanique et électricité.

**Émissions :**

N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
 Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

00	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC	Hors Contrat
—	Poutre structurale	EC	Existant à conserver
▲	Entrée	HR	Hauteur requise
		LR	Largeur requise

**Porte et cadre**

○	Indicateur de cadre et porte (À installer)	○	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	○	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
○	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer, Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]	○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

**Cloisons**

Référence	Dessin
○	Nouvelles
EC	Existantes à conserver
○	Existantes à démolir

**Références diverses**

**PIÈCE 000** Énumération et numérotation des pièces

A/C	Coupe / élévation extérieure	A/C	Détail en plan
A/C	Coupe transversale / longitudinale	2/2	Élévation intérieure
A/B/C	A: n° du détail B: dessin provenant de la feuille n° C: dessin sur la feuille n°		

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**  
 PLANS & EXPERTISES  
 info@arcand-laporte-klimpt.com  
 www.arcand-laporte-klimpt.com

JULIETTE 450 756-1112  
 555, boulevard Saint-Henri  
 Joliette (Québec) J6E 5P3

MASCOUCHE 450 474-1114  
 2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
 Mascouche (Québec) J7K 5Y1

REPENTIGNY 450 654-4836  
 46, boulevard Brian, suite 101  
 Repentigny (Québec) J6A 4Z2

TROIS-RIVIÈRES 819 840-3655  
 1502, rue Charbonneau, suite 103  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
 Bureau de Repentigny  
 Discipline : ARCHITECTURE  
 Sceaux : COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

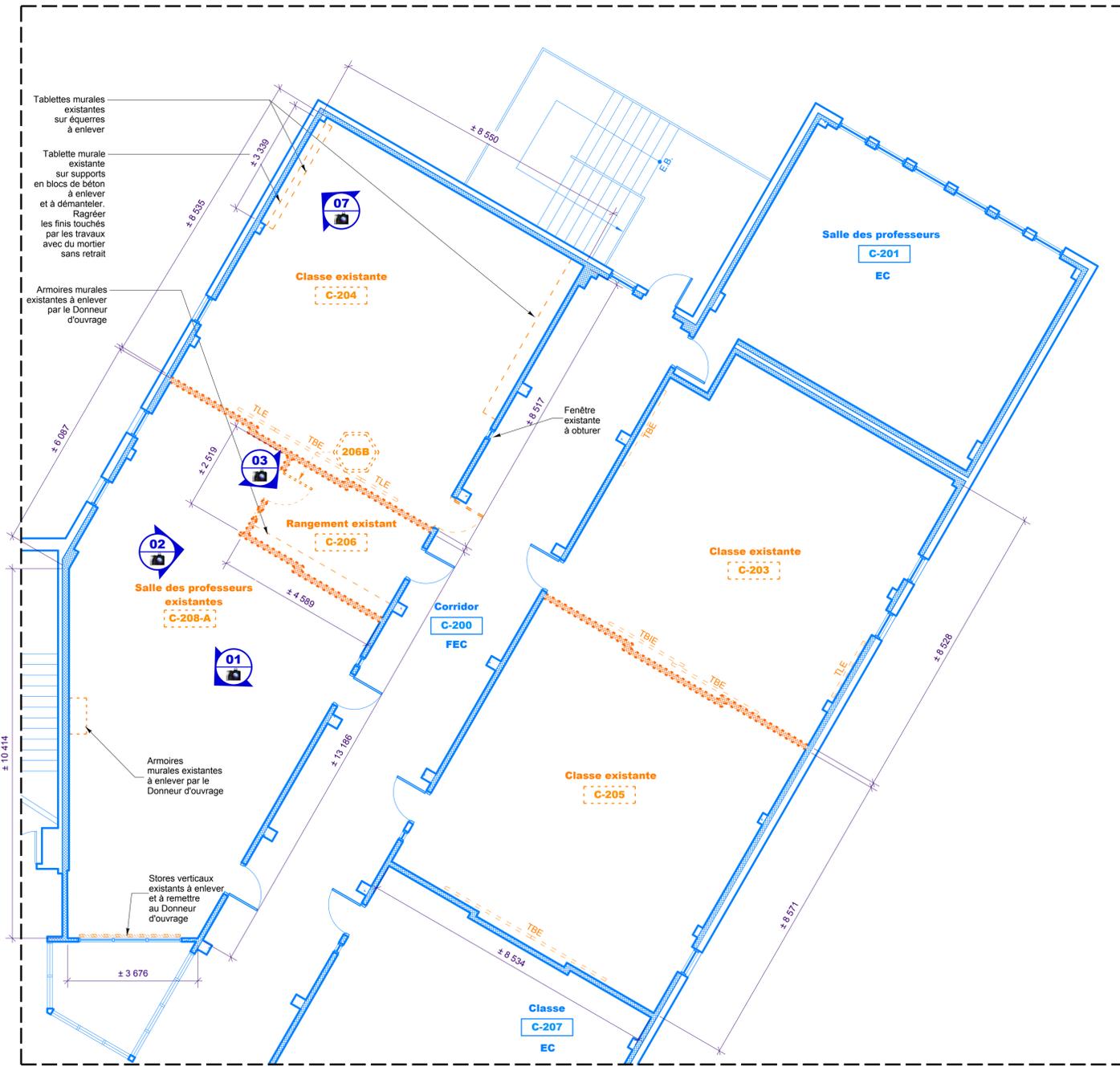
**Maître de l'ouvrage (client) :**  
 Commission scolaire des Affluents  
 81, rue de Normandie  
 Repentigny (Québec) J6A 7B3

**Projet :**  
 Création place-élèves et ajout de classes  
 laboratoires à l'école Armand-Corbell  
 795, rue J.-F. Kennedy  
 Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE : Existant à conserver, à démolir et nouveau

Nom du fichier : 02\_PRT1\_2016-06-28\_1623\_PC9 archi (EDN)  
 Jeu de calques : archi (EDN)

Échelle : 1 = 80  
 Chargé de projet : Jocelyn Thomas  
 Dessiné par : MO Date : 2016-06-28  
 Approuvé par : JTL Date : 2016-06-28  
 Votre dossier : 112PLELEV  
 Notre dossier : 1623  
 Feuille de dessin n° : 1 (No total de pages, voir frontispice)  
 PR1.2



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et à démolir  
Échelle : 1 = 80

- Plafond en plaques de plâtre existant à démanteler
- Plafond de carreaux acoustiques existants à démanteler
- Colonnnettes existantes à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage (voir ing.) TYPE
- Porte, cadre et fenêtres existants à enlever
- Cloisons existantes à démanteler
- Armoires murales existantes à enlever par le Donneur d'ouvrage



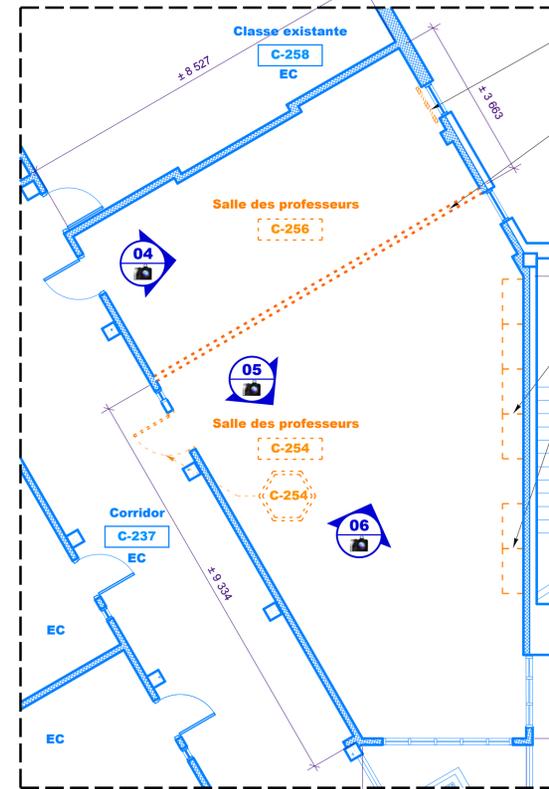
01 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



02 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



03 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et à démolir  
Échelle : 1 = 80

- Stores verticaux existants à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage
- Cloison en montants métalliques et plaques de plâtre, existante à démolir
- Armoires murales existantes à enlever par le Donneur d'ouvrage
- Colonnnettes existantes à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage (voir ing.) TYPE



04 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



05 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



06 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT



07 PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT

#### Note démolition-général:

L'entrepreneur doit prévoir la réalisation de nouvelles ouvertures dans les cloisons existantes en blocs de béton afin de permettre le passage des nouveaux conduits de mécanique et/ou de ventilation. À cet effet, l'entrepreneur doit réaliser les nouvelles ouvertures le plus près possible de la dalle supérieure afin d'éviter la mise en place de nouveaux linteaux devant supporter la maçonnerie existante à conserver. Voir plan de l'ingénieur pour la portée des travaux. L'entrepreneur doit obtenir les ouvertures laissées libres suite à l'enlèvement des conduits, le cas échéant, avec du bloc de béton.

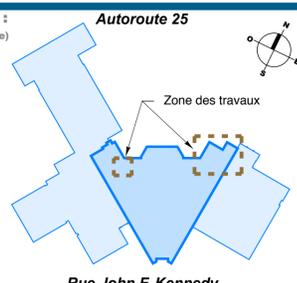
#### Notes générales:

- L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotés priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.
- L'entrepreneur doit assurer l'étalement des blocs de béton existants à conserver afin de permettre les travaux de ragréage et d'obturation des cloisons en blocs de béton existantes à conserver.
- L'entrepreneur doit tenir compte de la présence d'amiante lors de la démolition. Se référer au rapport d'amiante au devis.
- L'entrepreneur doit noter que des travaux au rez-de-chaussée sont tributaires des travaux à l'étage, à cet effet, l'entrepreneur doit enlever et réinstaller les ossatures de suspension et les carreaux acoustiques requis pour réaliser les travaux de mécanique et électricité.

#### Légende :

- 00 Identification des photographies de l'existant
- FEC Fini de plancher existant à conserver
- TBE Tableau blanc existant à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage
- TLE Tableau de liège existant à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage
- TBIE Tableau interactif existant à enlever par Donneur d'ouvrage

#### Plan clé :



Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été préparés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

#### Symboles

00	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC	Hors Contrat
—	Poutre structurale	EC	Existant à conserver
▲	Entrée	HR	Hauteur requise
		LR	Largeur requise

#### Porte et cadre

0	Indicateur de cadre et porte (À installer)	0	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
0	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	0	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
000	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]	0	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

#### Cloisons

Référence	Dessin
0	Nouvelles
EC	Existantes à conserver
	Existantes à démolir

#### Références diverses

PIÈCE	000	Énumération et numérotation des pièces
A	C	Coupe / élévation extérieure
A	C	Coupe transversale / longitudinale
A	B/C	A: n° du détail B: dessin provenant de la feuille n° C: dessin sur la feuille n°
A	C	Détail en plan
A	C	Élévation intérieure

**ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**

PLANS & EXPERTISES  
info@arcand-laporte-klimpt.com  
www.arcand-laporte-klimpt.com

JULIETTE 450 756-1112  
155, boulevard St-Joseph  
Joliette (Québec) J8E 5P3

MASCOUCHE 450 474-1114  
2724, Chemin Ste-Marie, suite 101  
Massouche (Québec) J7K 5V1

REPENTIGNY 450 654-4836  
46, boulevard Brian, suite 101  
Repentigny (Québec) J8A 4Z2

TROIS-RIVIÈRES 819 840-3655  
1502, rue Charbonneau, suite 101  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**

**Bureau de Repentigny**

Discipline : **ARCHITECTURE**

Sceaux :

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE  
EN DATE DU : 2016-06-28  
EN POSSESSION DU  
MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

**Projet :**  
**Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbell**  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE :**  
**Existant à conserver et à démolir**

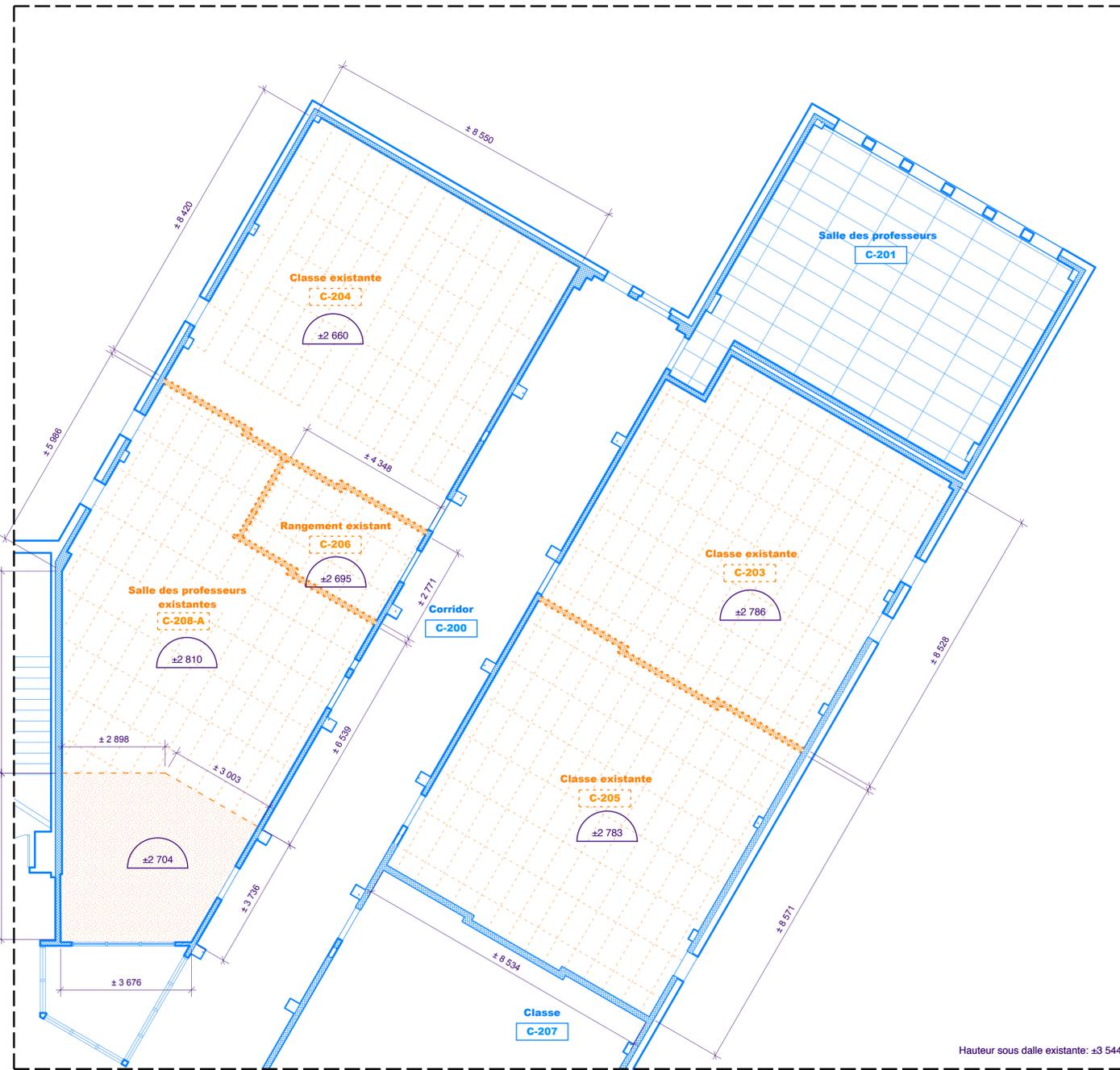
Nom du fichier : 03\_P2E1.1\_2016-06-28\_1623\_PC9 archi (EDN)  
Jeu de calques : archi (EDN)

Échelle : 1 = 80  
Chargé de projet : **Jocelyn Thomas**  
Laporte

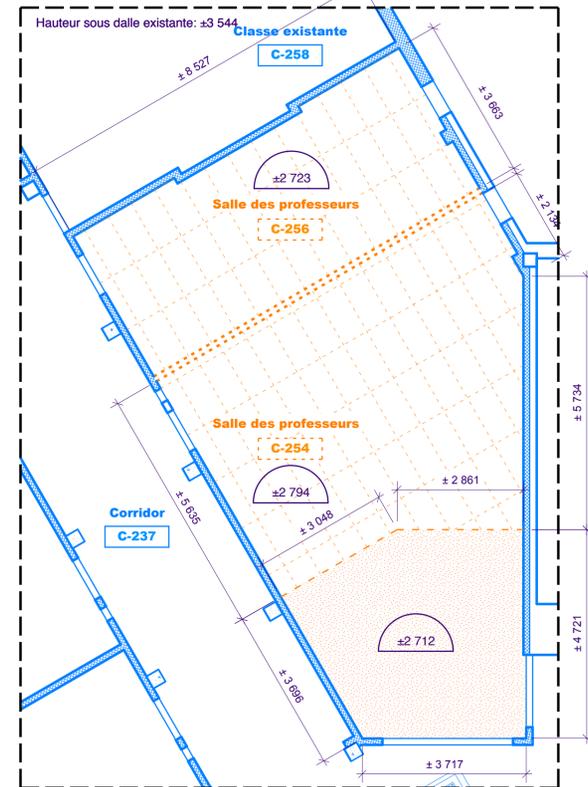
Dessiné par : MO Date : 2016-06-28  
Approuvé par : JTL Date : 2016-06-28

Votre dossier : 112P2LEUV  
Notre dossier : 1623

Feuille de dessin n° : 1623  
Page 1 sur 1  
P2E1.1



**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et à démolir  
 Échelle: 1 = 80

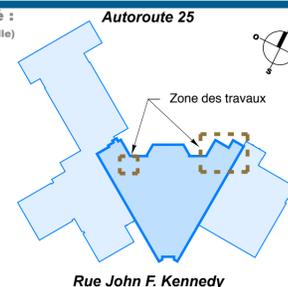


**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et à démolir  
 Échelle: 1 = 80

**Légende :**

- Plafond en carreaux acoustiques existants à conserver
- Plafond en plaques de plâtre existant à démolir
- Plafond en carreaux acoustiques suspendus existants à démanteler
- Niveau du plafond fini par rapport au plancher

**Plan clé :**  
(sans échelle)



**Notes générales :**

- L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotes priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.
- Notes:**
- La mention des fins "HC" signifie que l'on doit conserver les finis tout en prévoyant ragréer les sections touchées par les travaux.
  - L'entrepreneur devra vérifier avec le propriétaire de tous les éléments que celui-ci veut conserver. (Ex.: rails pour rideaux, luminaires, comptoirs, mobiliers, etc.)
  - Le présent dessin porte sur l'aspect architectural, l'entrepreneur devra tenir compte de l'ensemble des disciplines et coordonner le tout. L'entrepreneur doit noter à cet effet que les éléments mécaniques et électriques montrés au présent dessin sont partiels

Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
 Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partiels ou totaux, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC : Hors Contrat
Poutre structurale	EC : Existant à conserver
Entrée	HR : Hauteur requise
	LR : Largeur requise

**Porte et cadre**

Indicateur de cadre et porte (À installer)	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

**Cloisons**

Référence	Dessin
0	Nouvelles
E.C.	Existantes à conserver
E.C.	Existantes à démolir

**Références diverses**

000	Énumération et numérotation des pièces
A/C	Coupe / élévation extérieure
A/C	Détail en plan
A/C	Coupe transversale / longitudinale
A/C	Élévation intérieure
A/B/C	A : n° du détail B : dessin provenant de la feuille n° C : dessin sur la feuille n°

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**

PLANS & EXPERTISES  
 info@arcand-laporte-klimpt.com  
 www.arcand-laporte-klimpt.com

**JULIETTE** 450 756-1112  
 555, boulevard Saint-Roch  
 Joliette (Québec) J6E 5P3

**MASCOUCHE** 450 474-1114  
 2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
 Mascouche (Québec) J7K 5Y1

**REPENTIGNY** 450 654-8836  
 46, boulevard Brian, suite 101  
 Repentigny (Québec) J6A 4Z2

**TROIS-RIVIÈRES** 819 840-3655  
 1502, rue Charbonneau, suite 101  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
**Bureau de Repentigny**  
 Discipline : **ARCHITECTURE**  
 Sceaux : **COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
 81, rue de Normandie  
 Repentigny (Québec) J6A 7B3

**Projet :**  
 Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbell  
 795, rue J.-F. Kennedy  
 Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et à démolir

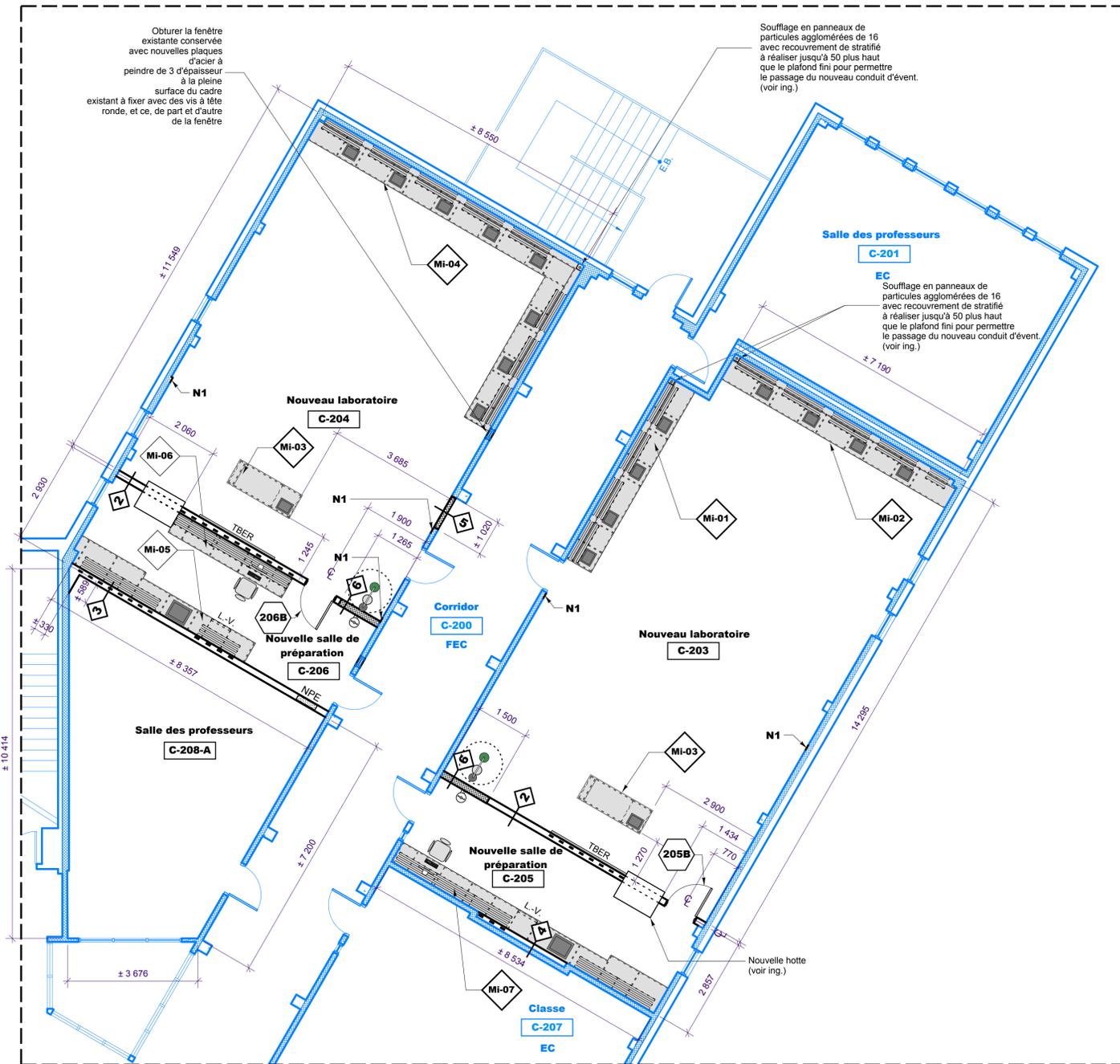
**Nom du fichier :** 04\_P2E4.1\_2016-06-28\_1623\_PC9 **Jeu de calques :**

**Échelle :** 1 = 80 **Chargé de projet :** Jocelyn Thomas Laporte

**Dessiné par :** MO **Date :** 2016-06-28

**Approuvé par :** JTL **Date :** 2016-06-28

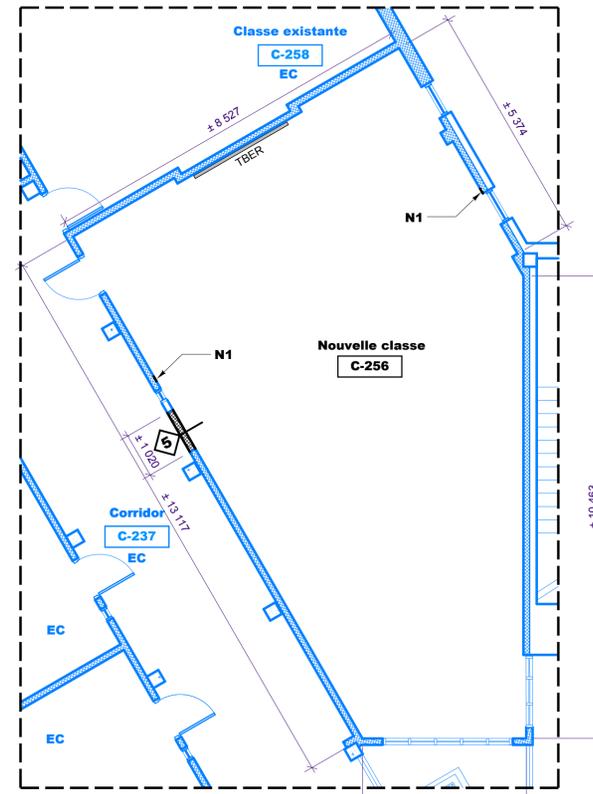
**Notre dossier :** 112PLELEV **Feuille de dessin n° :** 1623 **(No total de page, voir frontispice)** P2E4.1



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et nouveau

Échelle : 1 = 80



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

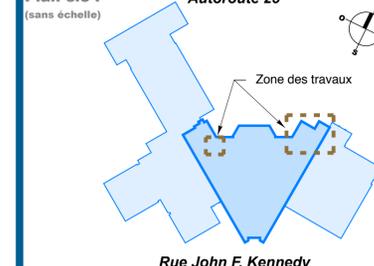
Existant à conserver et nouveau

Échelle : 1 = 80

#### Légende :

N1	Prévoir le ragréage du mur existant suite au démantèlement du mur avec du mortier sans retrait.	L.V.	Nouveau lave-vaisselle (voir ing.)
TBER	Tableau existant récupéré et relocalisé	■	Nouvel évier (voir ing.)
---	Nouveau fond de clouage (support de fixation) (voir devis)	○	Nouvelle douche d'urgence avec douche oculaire et nouveau drain de plancher (voir ing.)
FEC	Fini de plancher existant à conserver	⊖	Nouvelle douche oculaire (voir ing.)
		NPE	Nouveau panneau électrique (voir ing.)

#### Plan clé :



#### Notes générales :

L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotes priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.

Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

#### Symboles

□	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC	Hors Contrat
---	Poutre structurale	EC	Existant à conserver
▲	Entrée	HR	Hauteur requise
		LR	Largeur requise

#### Porte et cadre

○	Indicateur de cadre et porte (À installer)	○	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	○	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
○	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) (Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer)	○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

#### Cloisons

Référence	Dessin
○	Nouvelles
EC	Existantes à conserver
---	Existantes à démolir

#### Références diverses

000	Énumération et numérotation des pièces
A/C	Coupe / élévation extérieure
A/C	Détail en plan
A/C	Coupe transversale / longitudinale
A/C	Élévation intérieure
A/B/C	A : n° du détail B : dessin provenant de la feuille n° C : dessin sur la feuille n°

**ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**

PLANS & EXPERTISES

info@arcand-laporte-klimpt.com  
www.arcand-laporte-klimpt.com

JULIETTE 450 756-1112  
555, boulevard Saint-Roch  
Joliette (Québec) J6E 5P3

MASCOUCHE 450 474-1114  
2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
Mascoche (Québec) J7K 5Y1

REPERTIGNY 450 654-4836  
46, boulevard Brian, suite 101  
Repertigny (Québec) J6A 4Z2

TROIS-RIVIÈRES 819 840-3655  
1502, rue Charbonneau, suite 101  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

Coordonnées pour ce projet :

**Bureau de Repertigny**

Discipline : **ARCHITECTURE**

Sceaux :

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE  
EN DATE DU : 2016-06-28  
EN POSSESSION DU  
MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

Maître de l'ouvrage (client) :  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repertigny (Québec) J6A 7B3

Projet :  
Création place-élèves et ajout de classes  
laboratoires à l'école Armand-Corbeil  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

Titre du dessin :  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE  
Existant à conserver et nouveau**

Nom du fichier : 05\_P211.1\_2016-06-28\_1623\_PC9 archi (EDN)

Jeu de calques : archi (EDN)

Échelle : 1 = 80

Chargé de projet : **Jocelyn Thomas Laporte**

Dessiné par : MO Date : 2016-06-28

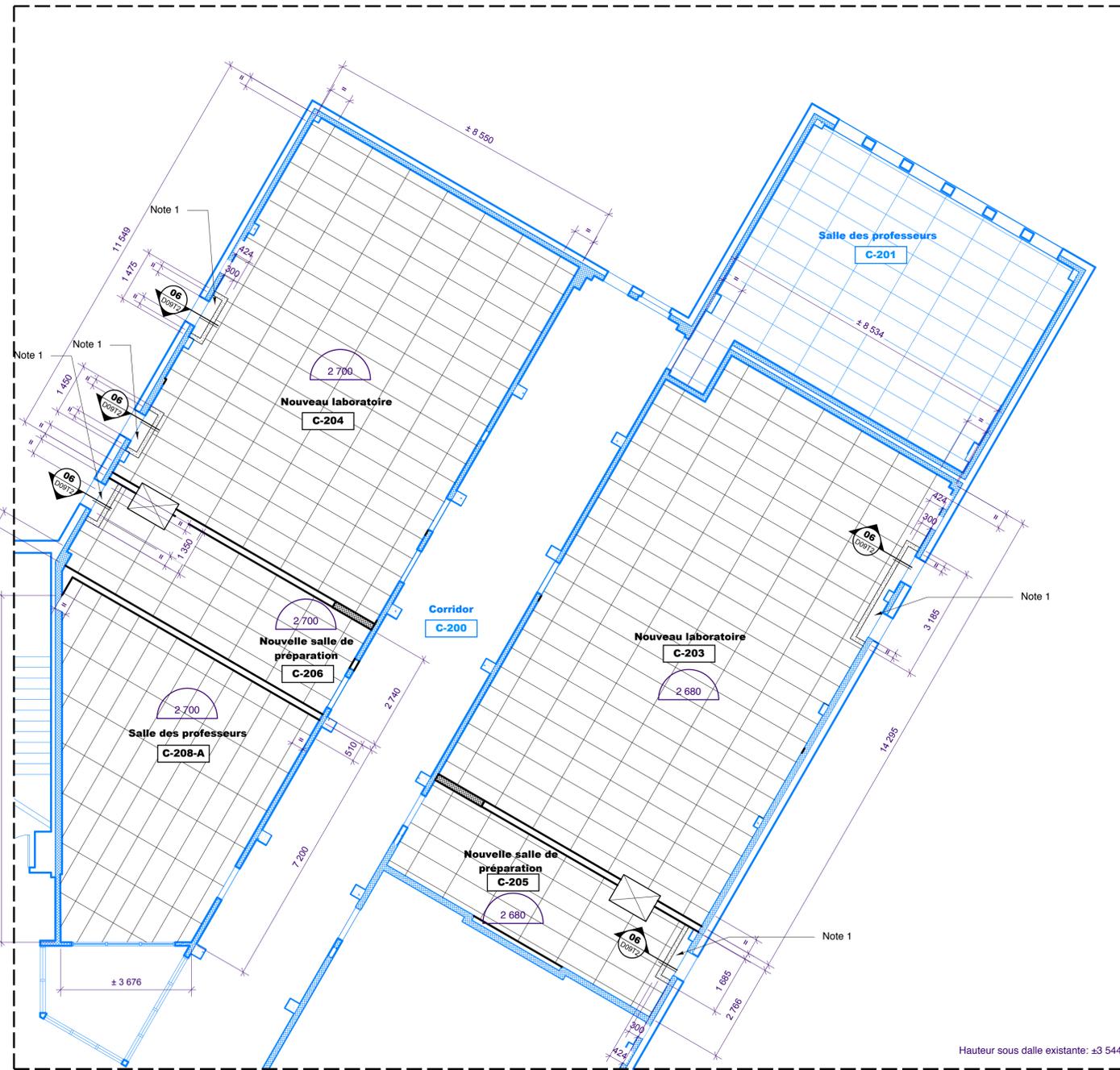
Approuvé par : JTL Date : 2016-06-28

Votre dossier : 112PLELEV

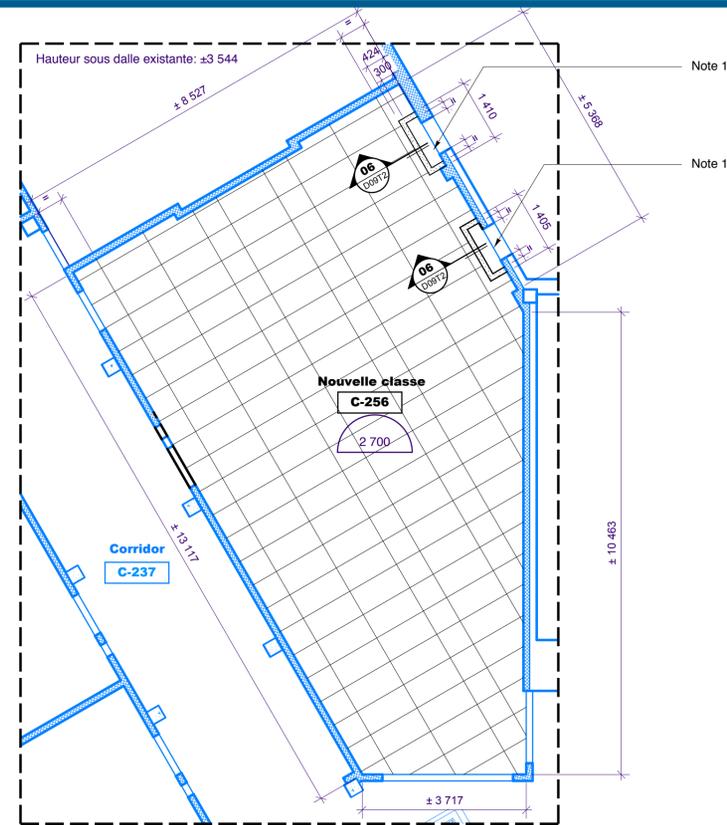
Notre dossier : 1623

Feuille de dessin n° : 1 (No total de page, voir frontispice)

**P211.1**



**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et nouveau  
 Échelle: 1 = 80

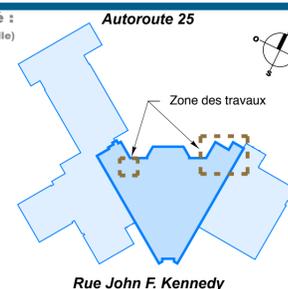


**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et nouveau  
 Échelle: 1 = 80

**Légende :**

- Plafond en carreaux acoustiques existants conservé
- Nouveau plafond en plaques de plâtre
- Nouveau plafond suspendu en carreaux acoustiques (voir devis)
- Niveau du plafond fini par rapport au plancher

**Plan clé :**  
 (sans échelle)



**Notes générales :**  
 L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotes priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.

- Peindre les murs existants apparents à l'intérieur des nouvelles niches, et ce, jusqu'à la dalle supérieure. À cet effet, l'entrepreneur doit peindre les plafonds existants des nouvelles retombées (intérieur des niches).  
 TYPE

Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
 Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC : Hors Contrat
	Poutre structurale	EC : Existant à conserver
	Indicateur de porte (À installer)	HR : Hauteur requise
	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	LR : Largeur requise

**Porte et cadre**

	Indicateur de porte (À installer)		Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)		Indicateur de cadre et porte (À enlever)
	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) (Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer)		Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

**Cloisons**

Référence	Dessin
	Nouvelles
	Existantes à conserver
	Existantes à démolir

**Références diverses**

	Énumération et numérotation des pièces
	Coupe / élévation extérieure
	Détail en plan
	Coupe transversale / longitudinale
	Élévation intérieure
	A : n° du détail B : dessin provenant de la feuille n° C : dessin sur la feuille n°

	<b>ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES</b> PLANS & EXPERTISES info@arcand-laporte-klimpt.com www.arcand-laporte-klimpt.com	<b>JULIETTE</b> 450 756-1112 555, boulevard Saint-Roch Joliette (Québec) J6E 5P3 <b>MASCOUCHE</b> 450 474-1114 2724, chemin Ste-Marie, suite 101 Mascouche (Québec) J7K 5Y1 <b>REPENTIGNY</b> 450 654-8836 46, boulevard Brian, suite 101 Repentigny (Québec) J6A 4Z2 <b>TROIS-RIVIÈRES</b> 819 840-3655 1502, rue Charbonneau, suite 101 Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9
--	---	--

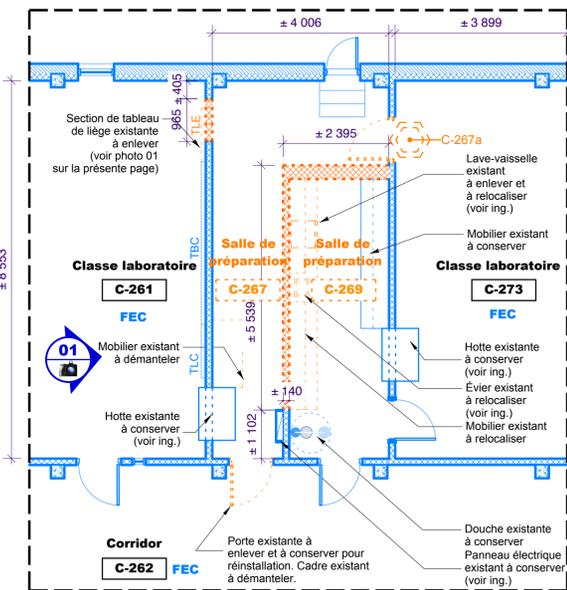
**Coordonnées pour ce projet :**  
**Bureau de Repentigny**  
 Discipline : **ARCHITECTURE**  
 Sceaux : **COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
 81, rue de Normandie  
 Repentigny (Québec) J6A 7B3  
**Projet :**  
 Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbeil  
 795, rue J.-F. Kennedy  
 Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
 Existant à conserver et nouveau

**Nom du fichier :** 06\_P2T4.1\_2016-06-28\_1623\_PC9 archi (EDN)  
**Jeu de calques :**  
 1 = 80  
 Dessiné par : **MO** 2016-06-28  
 Approuvé par : **JTL** 2016-06-28  
 Votre dossier : **112PLELEV**  
 Notre dossier : **1623**

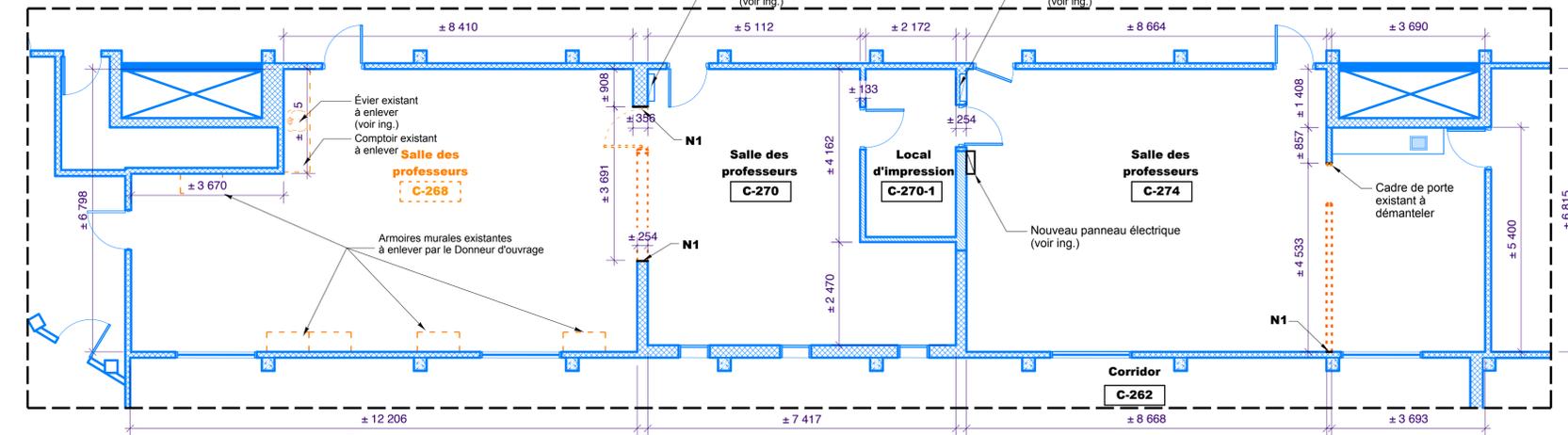
Chargé de projet : **Jocelyn Thomas Laporte**  
 Feuille de dessin n° : **P2T4.1**  
 (No total de page, voir frontispice)



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et à démolir

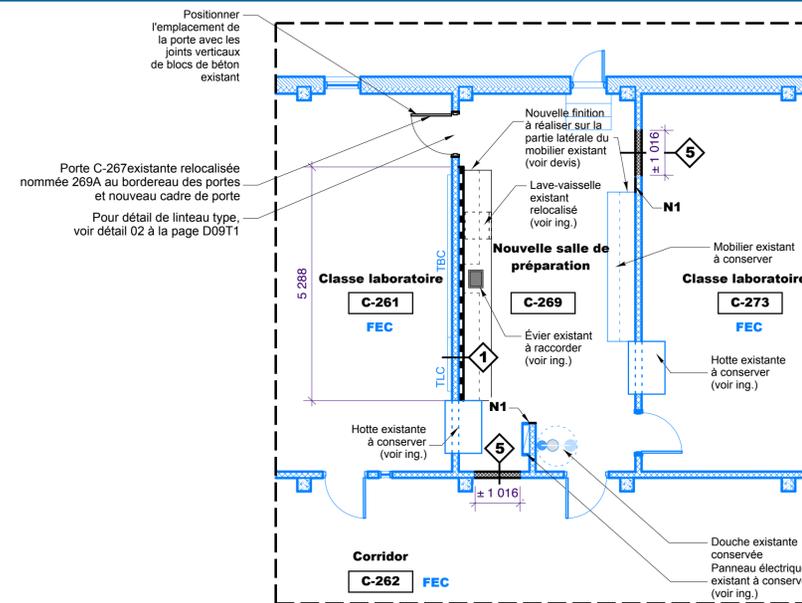
Échelle: 1 = 80



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et à démolir

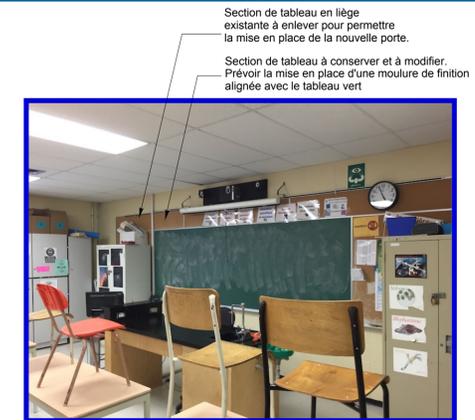
Échelle: 1 = 80



### PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE TRAVAUX

Existant à conserver et nouveau

Échelle: 1 = 80



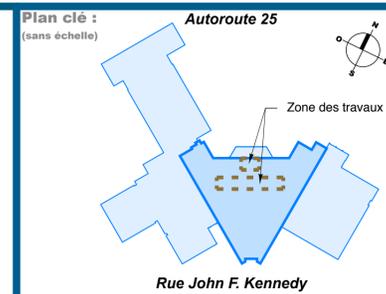
### PHOTOGRAPHIE DE L'EXISTANT

**Légende :**

N1	Prévoir le ragréage du mur existant suite au démantèlement du mur avec du mortier sans retrait.
---	Nouveau fond de clouage (support de fixation) (voir devis)

**Légende :**

00	Identification des photographies de l'existant
TBC	Tableau blanc existant à conserver
TLC	Tableau de liège existant à conserver
TLE	Tableau de liège existant à enlever et à remettre au Donneur d'ouvrage
□	Cloison en blocs de béton existants à démanteler
□	Cloison en blocs de béton existants à conserver
FEC	Finis de plancher existants à conserver



**Notes générales :**

- L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotes priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.
- L'entrepreneur doit ragréer les finis touchés suite à l'enlèvement des stores, tablettes, accessoires, tableaux, armoires, ancrages, etc. et travaux en mécanique et électricité.
- L'entrepreneur doit assurer l'étalement des blocs de béton existants à conserver afin de permettre les travaux de ragréage et d'obturation des cloisons en blocs de béton existantes à conserver.
- L'entrepreneur doit tenir compte de la présence d'amiante lors de la démolition. Se référer au rapport d'amiante au devis.
- L'entrepreneur doit noter que des travaux au rez-de-chaussée sont tributaires des travaux à l'étage, à cet effet, l'entrepreneur doit enlever et réinstaller les ossatures de suspension et les carreaux acoustiques requis pour réaliser les travaux de mécanique et électricité.

**Émissions :**

N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction

Commission scolaire des Affluents  
Maître de l'ouvrage (Client)

© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

00	Indicateur de cadre (Travaux à effectuer)	HC	Hors Contrat
0	Indicateur de cadre et porte (À installer)	EC	Existant à conserver
0	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	HR	Hauteur requise
0	Indicateur de cadre et porte (À enlever)	LR	Largeur requise

**Porte et cadre**

0	Indicateur de cadre et porte (À installer)	0	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
0	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	0	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
000	Indicateur de cadre et porte (À installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]	0	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

**Cloisons**

Référence	Dessin
0	Nouvelles
0	Existantes à conserver
0	Existantes à démolir

**Références diverses**

PIÈCE 000	Énumération et numérotation des pièces
A/C	Coupe / élévation extérieure
A/C	Coupe transversale / longitudinale
A/B/C	A: n° du détail B: dessin provenant de la feuille n° C: dessin sur la feuille n°

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**  
PLANS & EXPERTISES  
info@arcand-laporte-klimpt.com  
www.arcand-laporte-klimpt.com

**JULIETTE** 450 756-1112  
555, boulevard Saint-Hippolyte  
Joliette (Québec) J6E 5P3

**MASCOUCHE** 450 474-1114  
2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
Mascouche (Québec) J7K 5V1

**REPENTIGNY** 450 654-4836  
46, boulevard Brian, suite 101  
Repentigny (Québec) J6A 4Z2

**TROIS-RIVIÈRES** 819 840-3655  
1500, rue Charlevoix, suite 101  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
Bureau de Repentigny  
**Discipline :**  
**ARCHITECTURE**  
**Sceaux :**

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE  
EN DATE DU : 2016-06-28  
EN POSSESSION DU  
MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

**Projet :**  
**Création place-élèves et ajout de classes  
laboratoires à l'école Armand-Corbell**  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE :**  
**Existant à conserver et à démolir et nouveau**

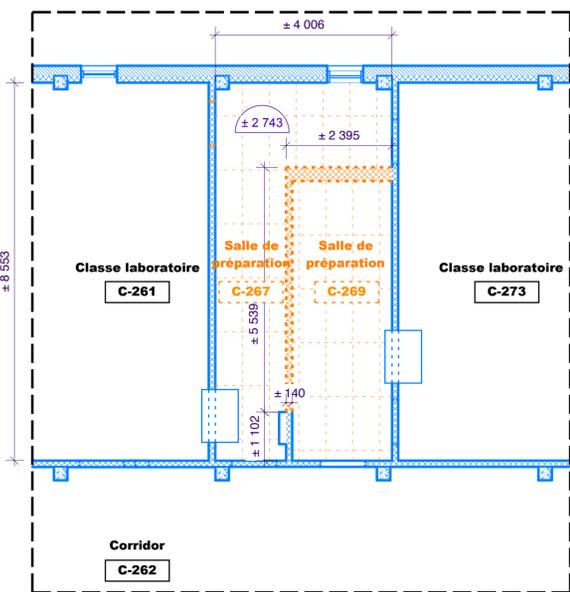
**Nom du fichier :** 07\_P211.2\_2016-06-28\_1623\_PC9\_archi (EDN)  
**Jeu de calques :** archi (EDN)

**Échelle :** MO 2016-06-28  
**Indiquée :** JTL 2016-06-28  
**Dessiné par :** MO  
**Date :** 2016-06-28  
**Approuvé par :** JTL  
**Date :** 2016-06-28

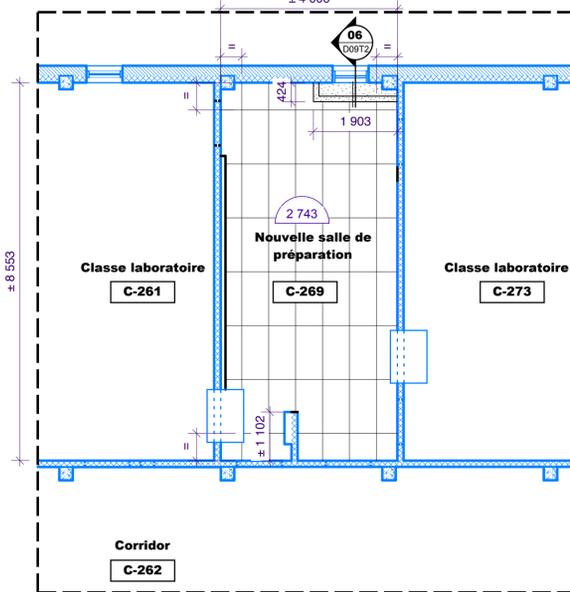
**Notre dossier :** 112PLELEV  
**Notre dossier :** 1623

**Chargé de projet :** Jocelyn Thomas  
**Laporte**

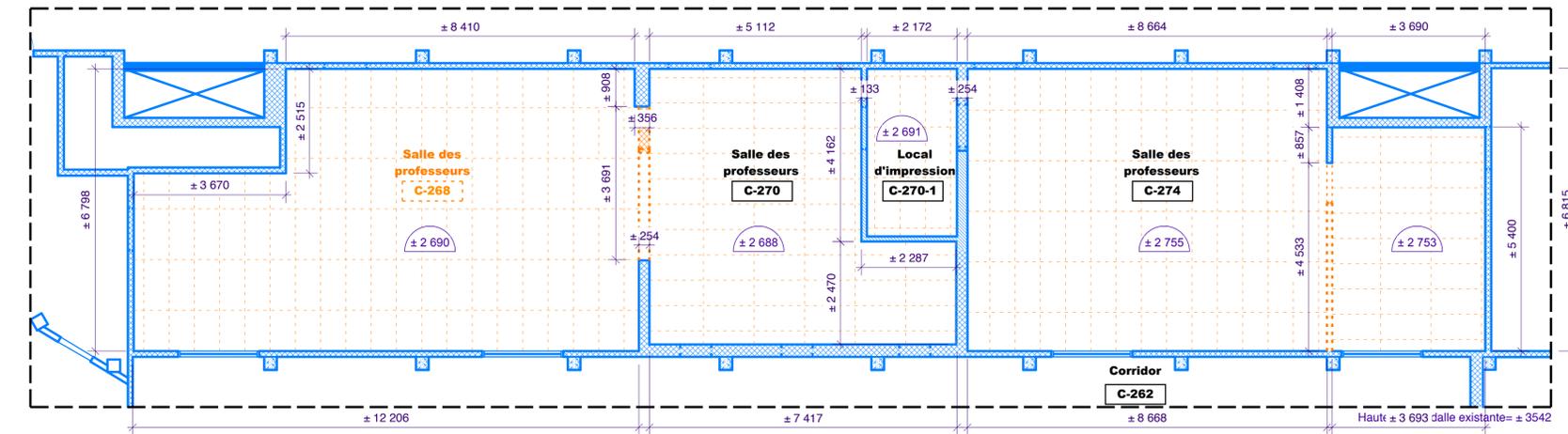
**Feuille de dessin n° :** P211.2  
**(No total de page, voir frontispice)**



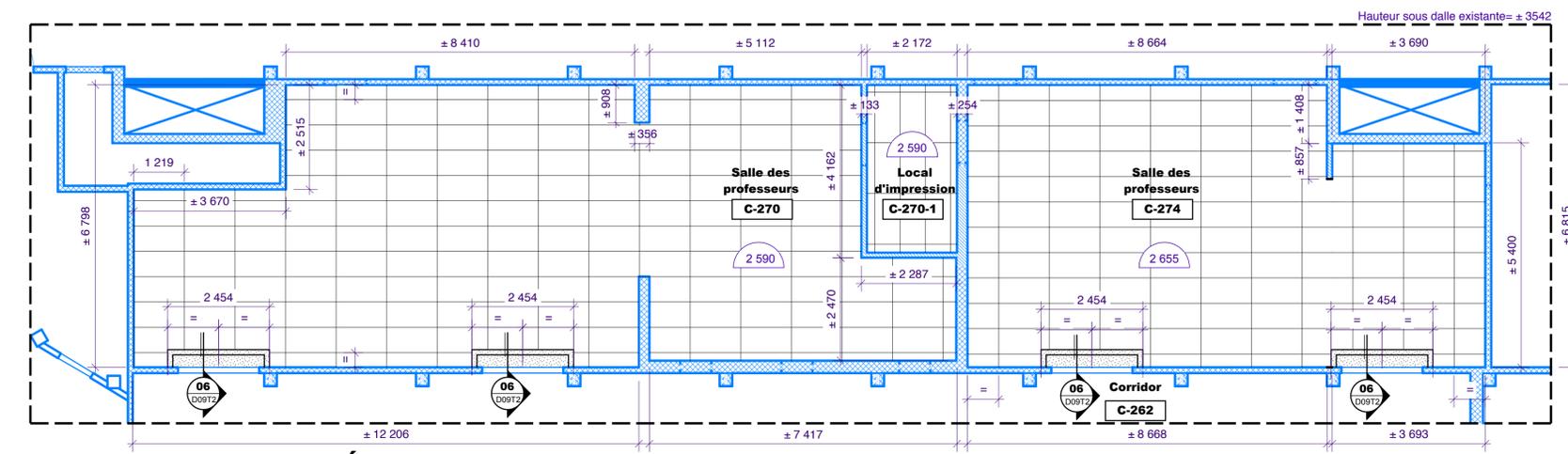
**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE  
PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
Existant à conserver et à démolir  
Échelle: 1 = 80



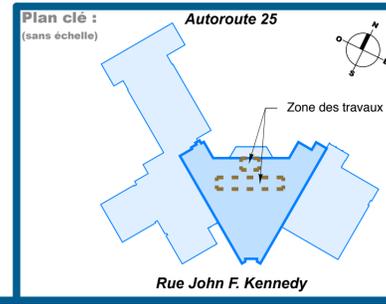
**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE  
PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
Existant à conserver et nouveau  
Échelle: 1 = 80



**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE  
PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
Existant à conserver et à démolir  
Échelle: 1 = 80



**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE  
PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
Existant à conserver et nouveau  
Échelle: 1 = 80



- Légende :**
- Plafond en plaques de plâtre existant à démolir
  - Plafond en carreaux acoustiques suspendus existants à démanteler
  - Plafond en carreaux acoustiques existants conservé
  - Nouveau plafond en plaques de plâtre
  - Nouveau plafond suspendu en carreaux acoustiques (voir devis)
  - Niveau du plafond fini par rapport au plancher

**Notes générales :**  
L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotes priment sur le dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.

**Notes :**

- La mention des fins "HC" signifie que l'on doit conserver les finis tout en prévoyant ragréer les sections touchées par les travaux.
- L'entrepreneur devra vérifier avec le propriétaire de tous les éléments que celui-ci veut conserver. (Ex.: rails pour rideaux, luminaires, comptoirs, mobiliers, etc.
- Le présent dessin porte sur l'aspect architectural, l'entrepreneur devra tenir compte de l'ensemble des disciplines et coordonner le tout. L'entrepreneur doit noter à cet effet que les éléments mécaniques et électriques montrés au présent dessin sont partiels.
- Peindre les murs existants apparents à l'intérieur des nouvelles niches, et ce, jusqu'à la dalle supérieure et ragréer les finis voisins.

TYPE

**Émissions :**

N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC : Hors Contrat
	Poutre structurale	EC : Existant à conserver
	Entrée	HR : Hauteur requise
		LR : Largeur requise

**Porte et cadre**

	Indicateur de cadre et porte (À installer)		Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)		Indicateur de cadre et porte (À enlever)
	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]		Indicateur de cadre et porte (À récupérer et à installer) [Premier chiffre: no de la porte à récupérer. Deuxième chiffre: no de la porte à installer]

**Cloisons**

Référence	Dessin
	Nouvelles
	Existantes à conserver
	Existantes à démolir

**Références diverses**

**PIÈCE 000** Énumération et numérotation des pièces

	Coupe / élévation extérieure		Détail en plan
	Coupe transversale / longitudinale		Élévation intérieure
	A : n° du détail		B : dessin provenant de la feuille n°
	C : dessin sur la feuille n°		

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**

PLANS & EXPERTISES  
info@arcand-laporte-klimpt.com  
www.arcand-laporte-klimpt.com

**JULIETTE** 450 756-1112  
555, boulevard Ste-Marie-Rue Joliette (Québec) J6E 5P3

**MASCOUCHE** 450 474-1114  
2724, Chemin Ste-Marie, suite 101  
Massouche (Québec) J7K 5V1

**REPENTIGNY** 450 654-8836  
46, boulevard Brian, suite 101  
Repentigny (Québec) J6A 4Z2

**TROIS-RIVIÈRES** 819 840-3655  
1502, rue Charlevoix, suite 103  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
**Bureau de Repentigny**  
**Discipline :**  
**ARCHITECTURE**  
**Sceaux :**

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL  
SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE  
EN DATE DU : 2016-06-28  
EN POSSESSION DU  
MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

**Projet :**  
Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbell  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

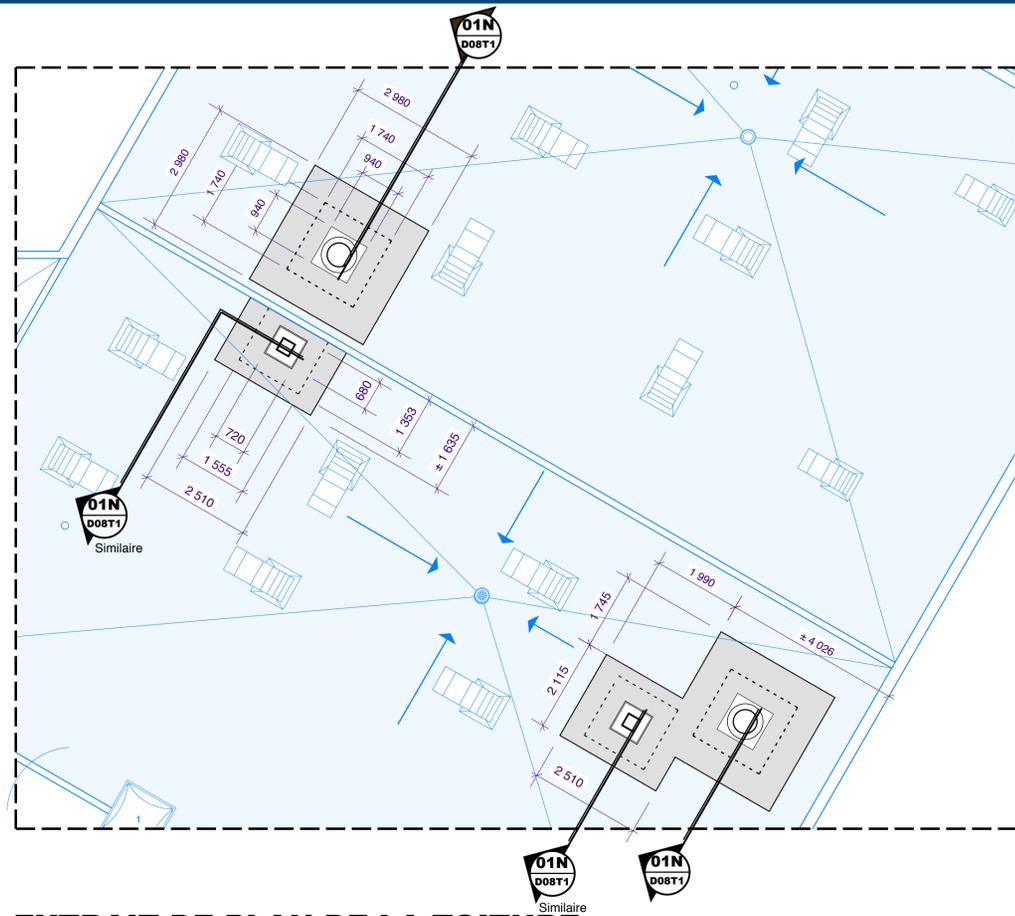
**Titre du dessin :**  
**PLAN PARTIEL DE L'ÉTAGE  
PLAN DES PLAFONDS RÉFLÉCHIS**  
Existant à conserver, à démolir et nouveau

Nom du fichier : Jeu de calques :  
**08\_P2T4.2\_2016-06-28\_1623.PC9**

Échelle : Indiquée  
Dessiné par : **MO** Date : **2016-06-28**  
Approuvé par : **JTL** Date : **2016-06-28**

Votre dossier : **112PLELEV**  
Notre dossier : **1623**

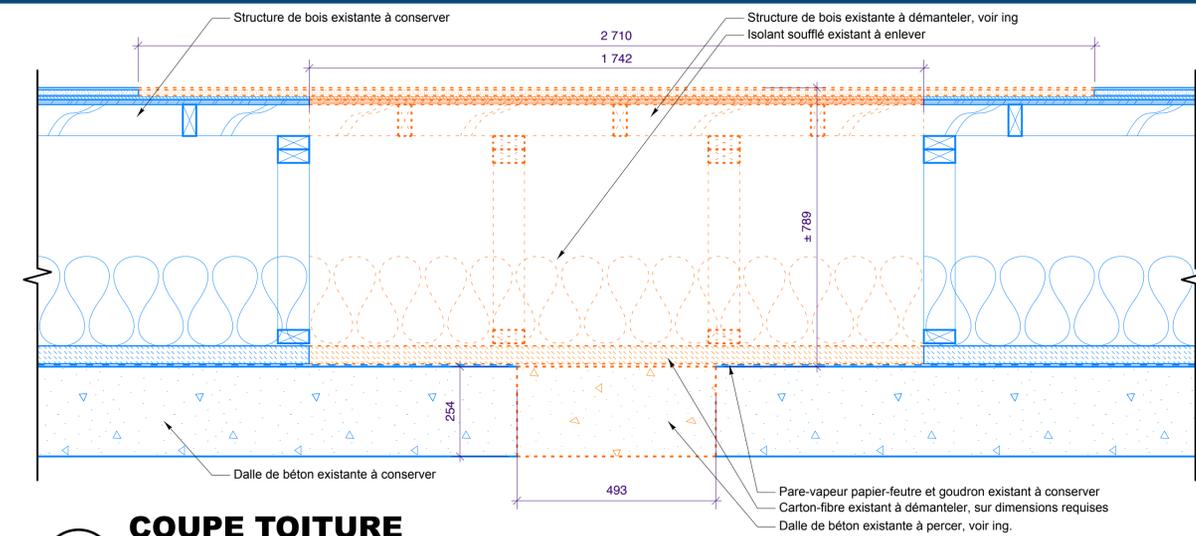
Chargé de projet : **Jocelyn Thomas Laporte**  
Feuille de dessin n° : **P2T4.2**  
(No total de page, voir frontispice)



### EXTRAIT DE PLAN DE LA TOITURE TRAVAUX

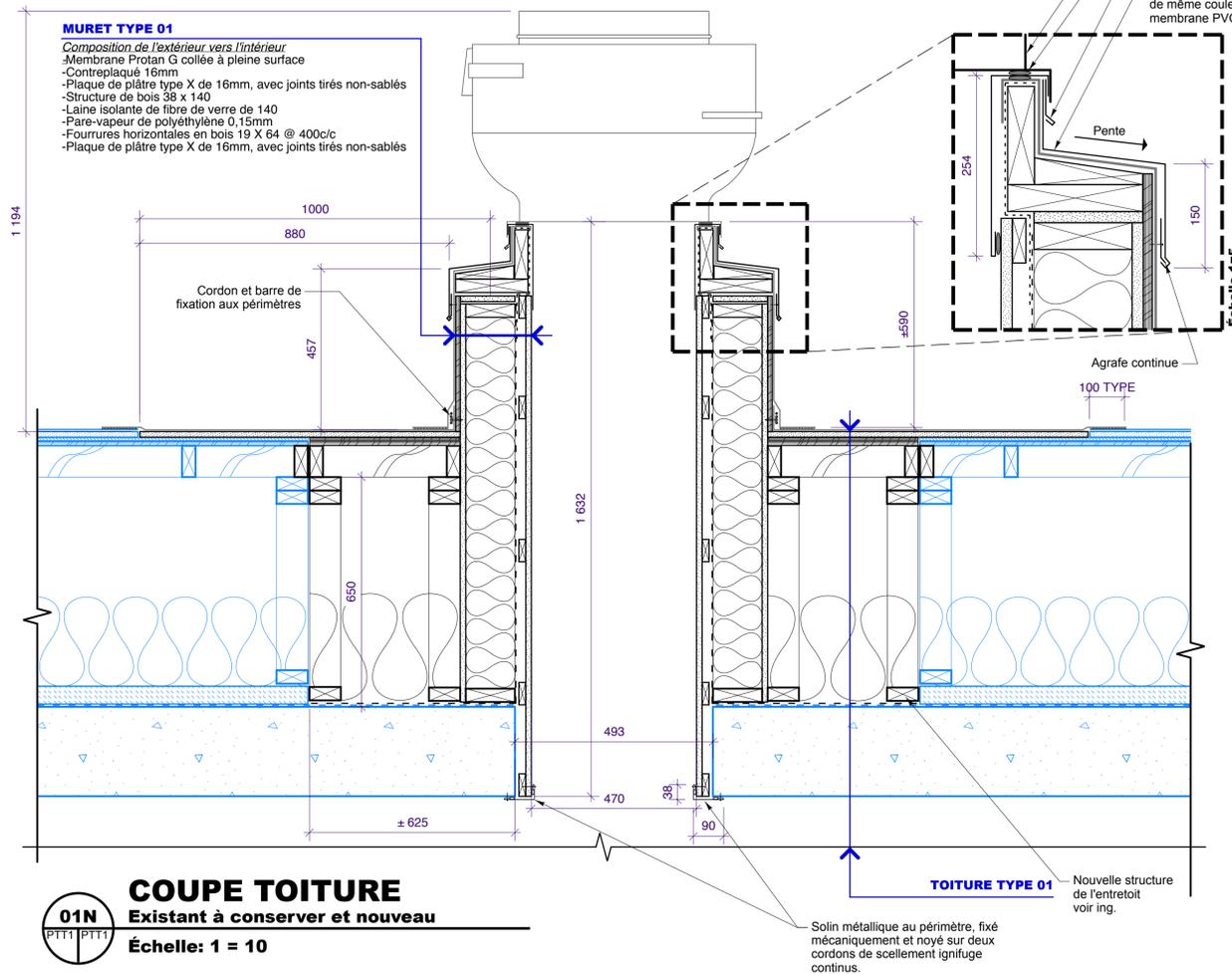
Existant à conserver et nouveau

Échelle : 1 = 80



### COUPE TOITURE Existant à conserver et à démolir

Échelle : 1 = 10



### COUPE TOITURE Existant à conserver et nouveau

Échelle : 1 = 10

01-TOITURE TYPE PVC		
Ragréage de toiture existante		
MATÉRIAUX (Description: extérieur vers intérieur)	Épaisseur mm	Norme RSI: RSI
Lame d'air, déplacement d'air quelque soit l'endroit (extérieur)	0	0,030
Nouvelle membrane PVC (polychlorure de vinyle) de type Protan SE souple avec armature de fibre de verre ou de polyester, de 1,8 mm d'épaisseur, au fini surface texturée assurant une certaine antidérapance et F-91 Light Grey, distribué par Protan obligatoirement. Aucune membrane au fini lisse et aucune autre couleur ne seront acceptées. Coller en pleine adhérence, à plein lit 100% la membrane et thermosouder les chevauchements selon les exigences du Manufacturier (distributeur). Prévoir poser les barres de fixation et les cordons à la base des parapets, des relevés et des équipements avec des attaches conformes et revues par le Professionnel, comme indiqué sur les dessins d'exécution. Les barres de fixation sont prescrites par le Manufacturier (distributeur) à la base des raccords chanfreinés et aux transitions, aux arêtes et aux noues, comme indiqué dans les dessins d'exécution du Manufacturier (distributeur).	2	0,000
Colle à utiliser pour les surfaces horizontales : Adhésif à base d'eau, il doit être protégé contre le gel et doit être entreposé et utilisé à une température supérieure à 5°C. Produit acceptable : Adhésif de type contact Protan 2586 ou équivalent. Colle à utiliser pour les surfaces verticales : Adhésif polymère à base de solvant. Il doit être protégé contre le gel et doit être entreposé et utilisé à une température supérieure à 5°C. Produit acceptable : Adhésif de type contact Protan 4533 ou équivalent.	-	0,000
Nouveaux panneaux de support : Panneaux de contre plaqué. Fixé mécaniquement à l'aide de vis en acier inoxydable et rondelle de 38mm de diamètre à tous les 300mm c/c et 150mm des rives de panneau	16	0,670
Nouvelle structure en bois [voir ingénieur en structure]	variable	0,000
Espace d'air, air stable, surface horizontale, passage de la chaleur vers le haut (plafond et toiture horizontaux)	variable	0,000
Nouvel isolant de fibre de verre soufflé de 300mm d'épaisseur	300	5,550
Nouveau pare-vapeur SopraVAPR autocollant	2	0,000
Dalle de béton existante à conserver [renforcement; voir ingénieur en structure]	254	0,114
Entre-plafond existant	variable	0,105
Nouveau plafond suspendu de carreaux acoustiques (voir tableau des finis)	19	0,000
Lame d'air, air stable, surface horizontale, passage de la chaleur vers le haut	-	0,000
<b>TOTAL:</b>	<b>Variable</b>	<b>6,469</b>

Les prescriptions de la réglementation sont dépassées de: 47,02%

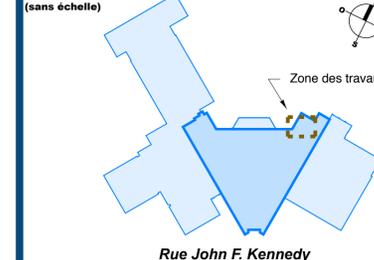
#### Note générale pour la toiture :

L'entrepreneur doit noter que les travaux de ragréage de la membrane PVC existante à la toiture de l'école Armand-Corbelle, dans les secteurs où des bases d'appareils sont prévues dans le présent mandat, doivent être réalisés par le Groupe Cirtech inc. qui a effectué les travaux il y a moins d'un an et ce, afin que les garanties demeurent en vigueur. L'entrepreneur est prié de contacter monsieur Claude Bellerive du Groupe Cirtech inc. pour obtenir une soumission en regard des travaux à exécuter en composant le 1 819 221-3400 ou par courriel : [cbellerive@groupecirtech.com](mailto:cbellerive@groupecirtech.com)

#### Légende :

- Nouvelle toiture à membrane thermoplastique de PVC
- Toiture à membrane thermoplastique de PVC existante à conserver
- Nouvelles hottes de laboratoire, voir ingénieur

#### Plan clé :



#### Notes générales :

- L'entrepreneur doit vérifier, avant le début des travaux, tous les dessins et toutes les mesures sur place, et pour toutes divergences entre les dessins, erreurs ou omissions, aviser l'architecte pour coordination. L'entrepreneur doit prendre note que les cotés priment sur les dessins. L'entrepreneur ne doit relever aucune dimension ni mesure des dessins à l'aide d'une échelle ou d'une règle.
- Notes :
  - L'entrepreneur doit remettre tous les fiches techniques des matériaux utiliser dans la présente page, spécifié en architecture. L'entrepreneur et le Manufacturier (distributeur) doivent fournir chacun une garantie écrite, en langue française, à l'effet que la fourniture des matériaux et la pose du système d'étanchéité (garantie complète du système) pour cette section sont étanches à l'eau, la glace, la neige, libres de tout défaut de fabrication et stipulant que cette garantie couvrira le Maître de l'ouvrage pour une durée de dix (10) ans.
  - Emplacements exacts des percements à coordonner au chantier par l'entrepreneur.

Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

#### Symboles

Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC : Hors Contrat
Carton structurale	EC : Existant à conserver
Entrée	HR: Hauteur requise
	LR: Largeur requise

#### Porte et cadre

Indicateur de cadre et porte (À installer)	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) (Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer)	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

#### Cloisons

Référence	Dessin
0	Nouvelles
E.C	Existantes à conserver
	Existantes à démolir

#### Références diverses

PIÈCE 000	
Énumération et numérotation des pièces	
Coupe / élévation extérieure	Détail en plan
Coupe transversale / longitudinale	Élévation intérieure
A : n° du détail	B : dessin provenant de la feuille n°
B : C : dessin sur la feuille n°	

**ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**  
 info@arcand-laporte-klimpt.com  
 www.arcand-laporte-klimpt.com

**JULIETTE** 450 756-1112  
 555, boulevard Ste-Marie  
 Joliette (Québec) J6E 5P3

**MASCOUCHE** 450 474-1114  
 2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
 Mascouche (Québec) J7K 5V1

**REPERTIGNY** 450 654-4836  
 46, boulevard Brian, suite 101  
 Repertigny (Québec) J6A 4Z2

**TRIOIS-RIVIÈRES** 819 846-8655  
 1550, rue Charbonneau, suite 101  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Bureau de Repertigny**

**Discipline :**  
**ARCHITECTURE**

**Sceaux :**

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
**Repertigny (Québec) J6A 7B3**

**Projet :**  
**Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbelle 795, rue J.-F. Kennedy Terrebonne (Québec) J6W 1X2**

**Titre du dessin :**  
**COUPE TOITURE**  
**Existant à conserver, à démolir et nouveau**

Nom du fichier : Jeu de calques : 09\_PTT1\_2016-06-28\_1623\_PC9

Échelle : Indiquée

Chargé de projet : **Jocelyn Thomas Laporte**

Dessiné par : MO Date : 2016-06-28

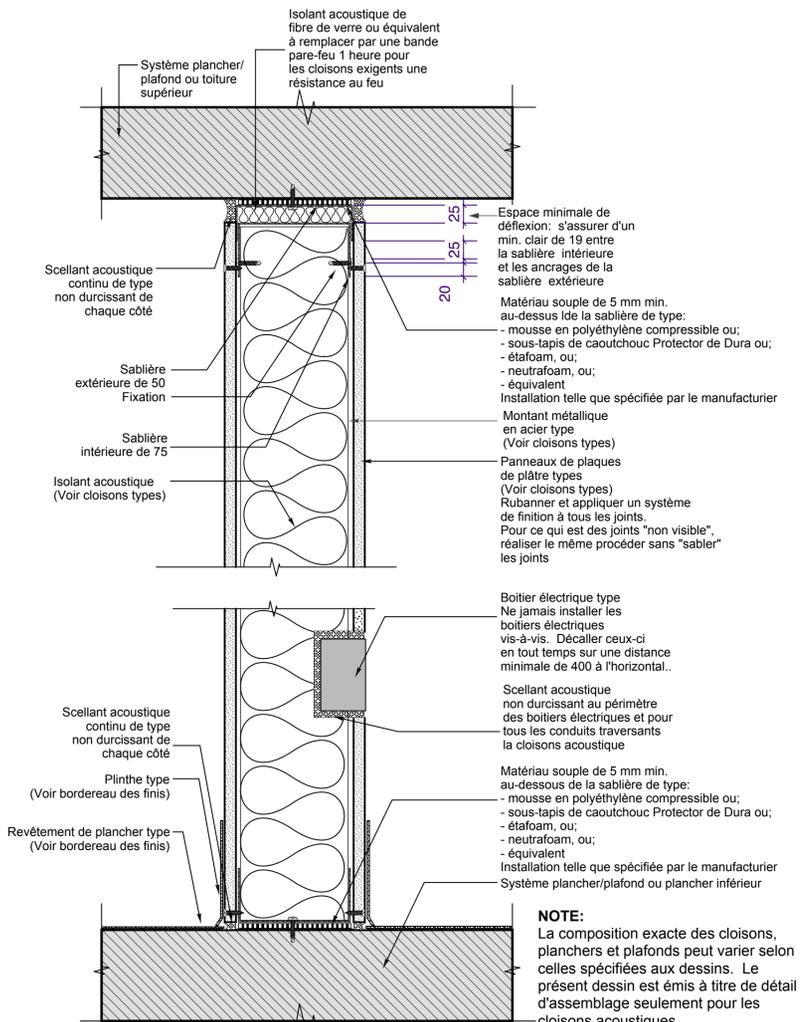
Approuvé par : JTL Date : 2016-06-28

Votre dossier : 112PLELEV

Notre dossier : 1623

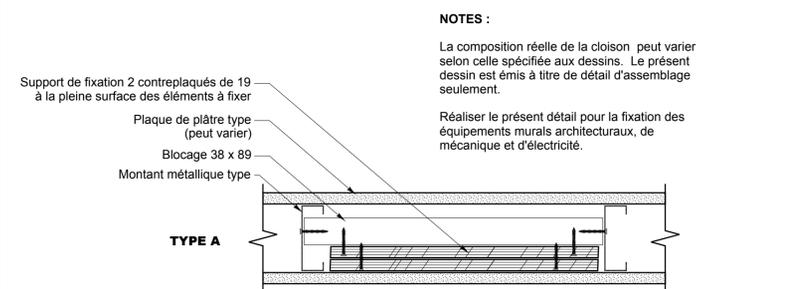
Feuille de dessin n° : (No total de page, voir frontispice) **PTT1**





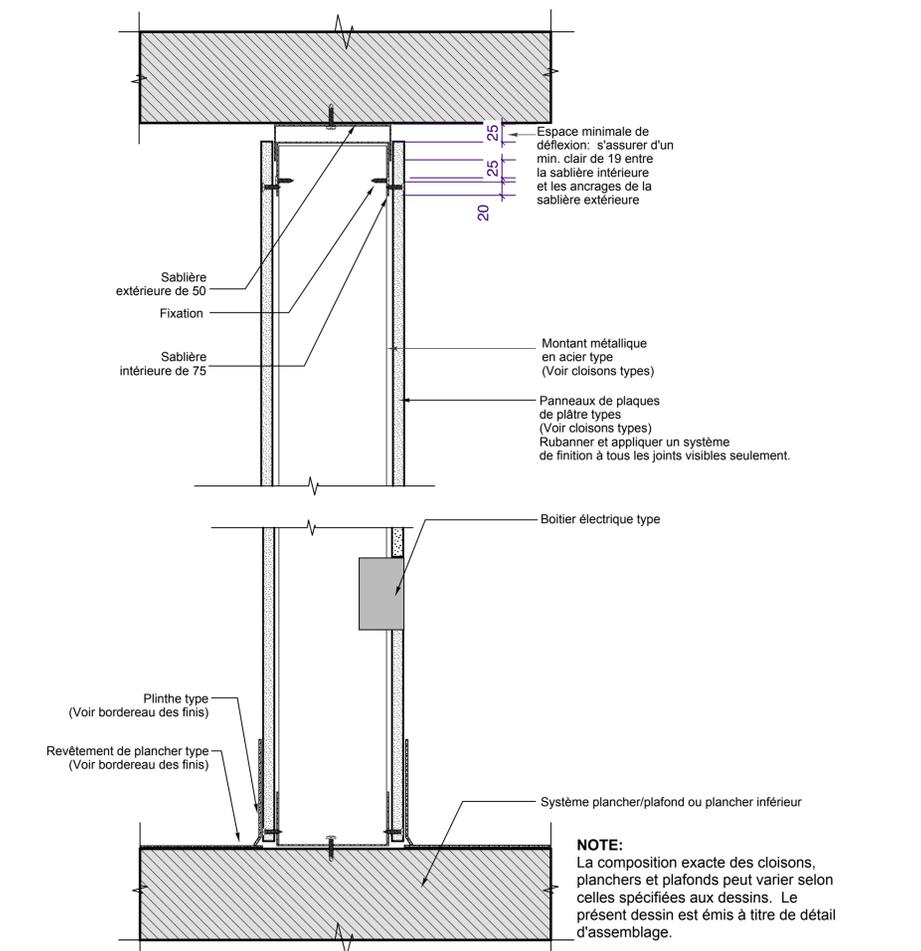
**PRINCIPES D'ASSEMBLAGES DES MONTANTS MÉTALLIQUES POUR LES CLOISONS ACOUSTIQUES**

**01** Vue en coupe  
Échelle: 1 = 5



**PRINCIPES DE SUPPORT DE FIXATION**  
**05** Nouveau  
Échelle: 1 = 5

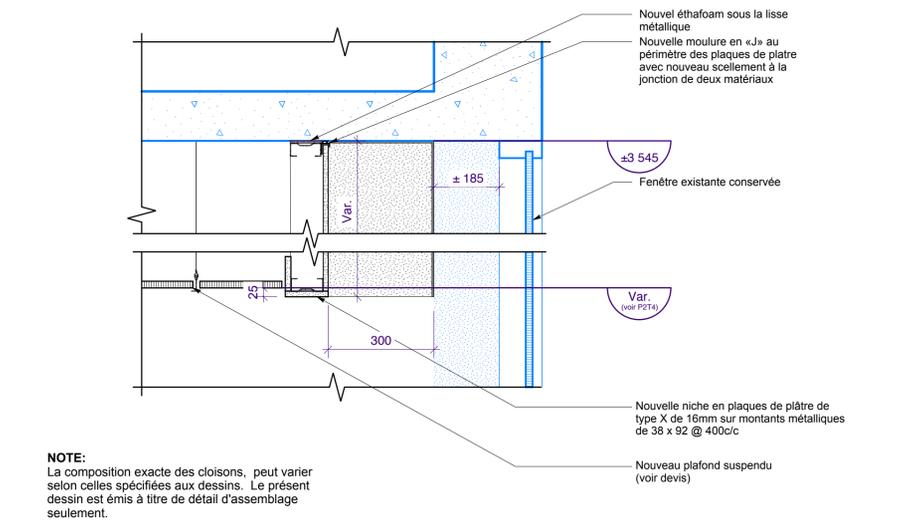
**05**  
D0912 D0917



**PRINCIPES D'ASSEMBLAGES DES MONTANTS MÉTALLIQUES POUR LES CLOISONS SANS RÉSISTANCE ACOUSTIQUE**

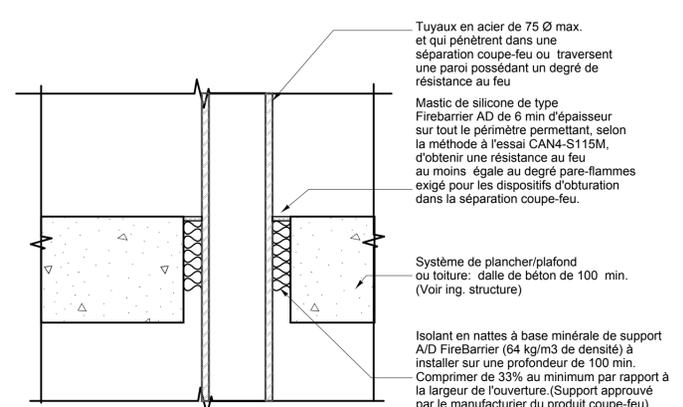
**02** Vue en coupe  
Échelle: 1 = 5

**02**  
D0912 D0917



**PRINCIPE D'ASSEMBLAGE DES RETOMBÉES DE GYPSE DEVANT LES FENÊTRES**  
**06** Nouveau  
Échelle: 1 = 10

**06**  
D0912 D0917

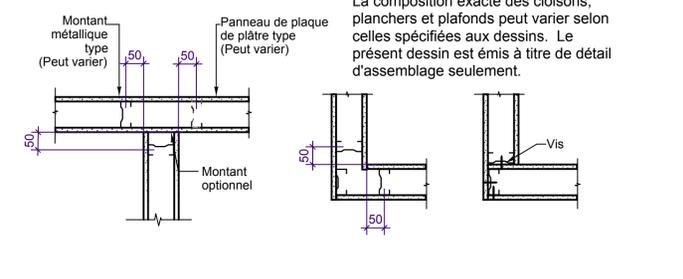


**NOTE:**  
La composition exacte des cloisons, système plancher/plafond peut varier selon celles spécifiées aux dessins. Le présent dessin est émis à titre de détail d'assemblage du système coupe-feu et d'exigences minimales d'assemblage. Se référer aux directives du fabricant pour l'assemblage exact.

**PRINCIPES D'ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS TRAVERSANT UNE SÉPARATION COUPE-FEU**

**03** (Plancher / toiture: Structure en béton) [Vue en coupe]  
Échelle: aucune

**03**  
D0912 D0917



**PRINCIPES D'ASSEMBLAGES DES MONTANTS MÉTALLIQUES**

**04** Vue en plan  
Échelle: 1 = 10

**04**  
D0912 D0917

**Émissions :**

N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction



© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre projet sans la permission écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**

□ 00	Indicateur de note (Travaux à effectuer)	HC	Hors Contrat
---	Poutre structurelle	EC	Existant à conserver
▲	Entrée	HR	Hauteur requise
		LR	Largeur requise

**Porte et cadre**

○	Indicateur de cadre et porte (À installer)	○	Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver
○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer)	○	Indicateur de cadre et porte (À enlever)
○	Indicateur de cadre et porte (Récupérés à installer) [Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer]	○	Indicateur de cadre et porte (À récupérer et remettre au propriétaire)

**Cloisons**

Référence	Dessin
○	Nouvelles
○	Existantes à conserver
○	Existantes à démolir

**Références diverses**

000	Énumération et numérotation des pièces
A/C	Coupe / élévation extérieure
A/C	Coupe transversale / longitudinale
A/B/C	A: n° du détail B: dessin provenant de la feuille n° C: dessin sur la feuille n°
A/C	Détail en plan
A/B/C	Élévation intérieure

**ARCAND LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**

PLANS & EXPERTISES  
info@arcand-laporte-klimpt.com  
www.arcand-laporte-klimpt.com

JULIETTE 450 756-1112  
555, boulevard Beauport  
Joliette (Québec) J6E 5P3

MASCOUCHE 450 474-1114  
2724, chemin Ste-Marie, suite 101  
Massouche (Québec) J7K 5V1

REPENTIGNY 450 654-4836  
46, boulevard Brian, suite 101  
Repentigny (Québec) J6A 4S2

TROIS-RIVIÈRES 819 840-3665  
1550, rue Charbonneau, suite 103  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
**Bureau de Repentigny**  
**Discipline :**  
**ARCHITECTURE**  
**Sceaux :**

**COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
81, rue de Normandie  
Repentigny (Québec) J6A 7B3

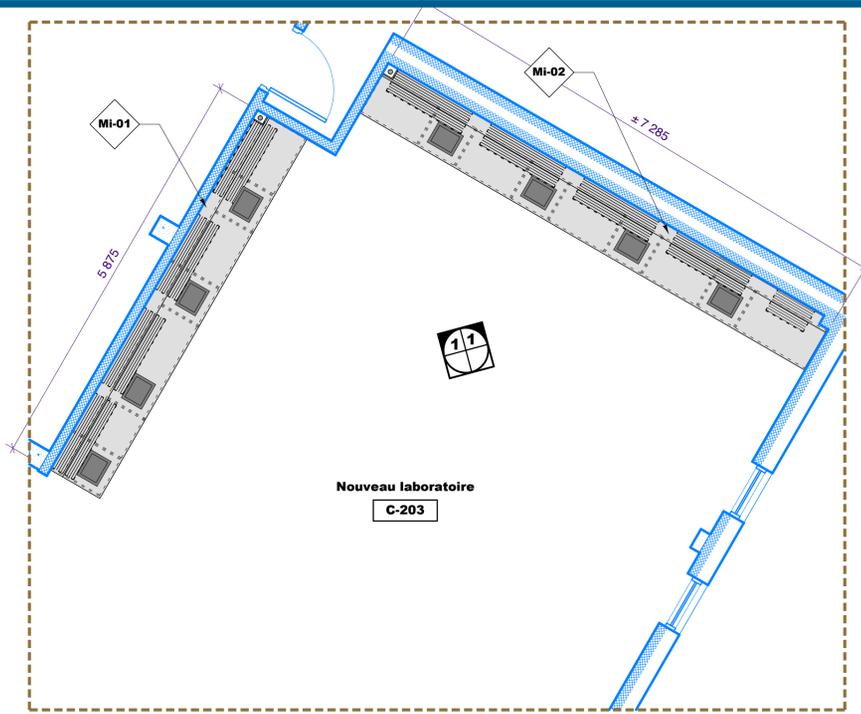
**Projet :**  
Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbell  
795, rue J.-F. Kennedy  
Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**DÉTAILS**  
Existant à conserver et nouveau

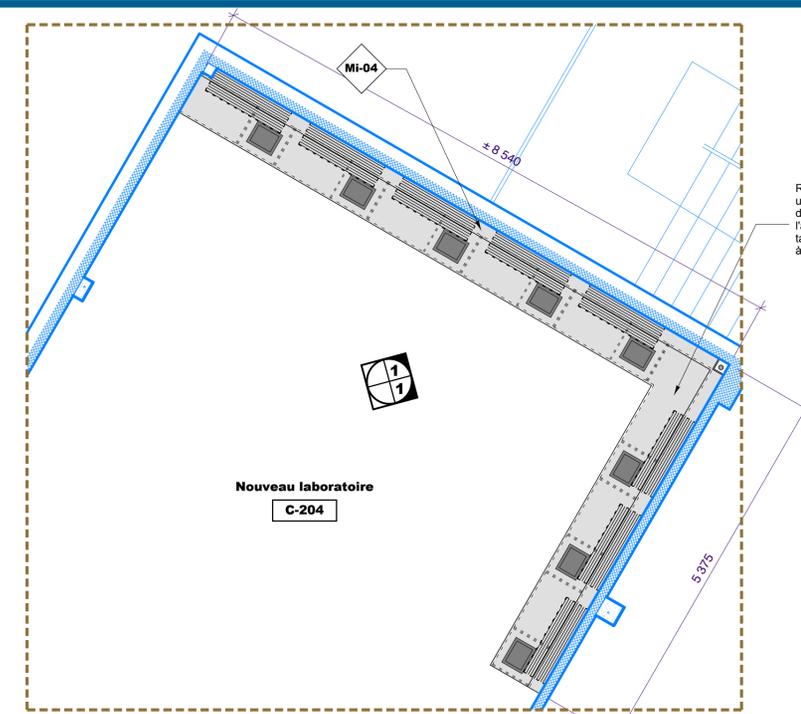
Nom de fichier : 11\_D09T2\_2016-06-28\_1623\_PC9 archi (EDN) Jeu de calques :

Échelle : AH 2016-06-28  
Indiquée : JTL 2016-06-28  
Dessiné par : AH  
Approuvé par : JTL  
Votre dossier : 112PLELEV  
Notre dossier : 1623

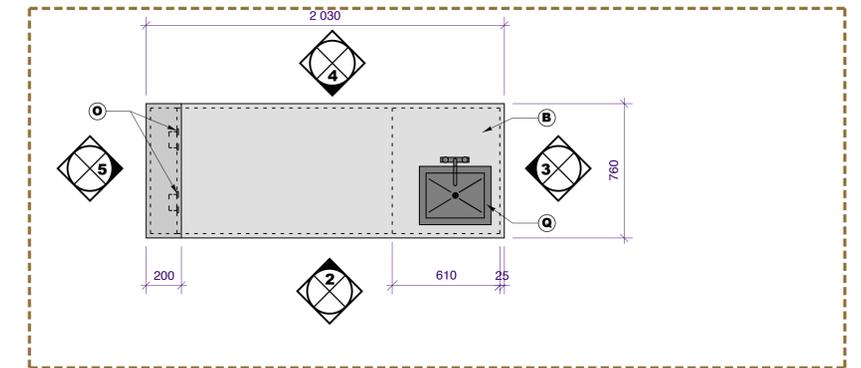
Chargé de projet : Jocelyn Thomas Laporte  
Feuille de dessin n° : 1623 (No total de page, voir frontispice)  
**D09T2**



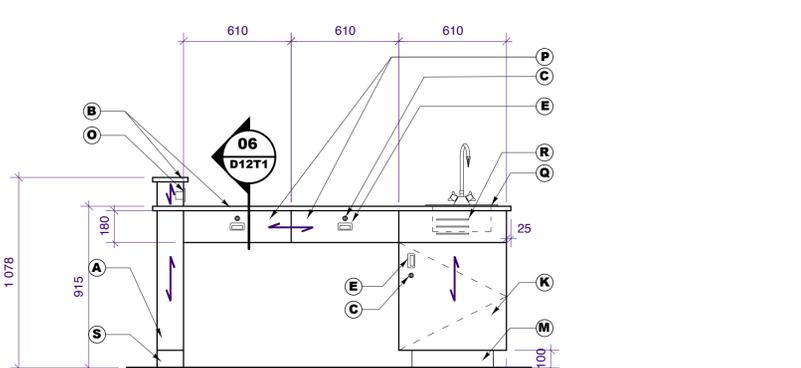
**PLAN PARTIEL LOCAL C-203**  
Laboratoire: Mi-01 et Mi-02  
Échelle: 1 = 50



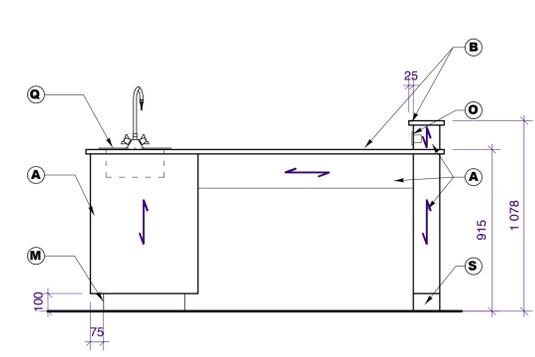
**PLAN PARTIEL LOCAL C-204**  
Laboratoire: Mi-04  
Échelle: 1 = 50



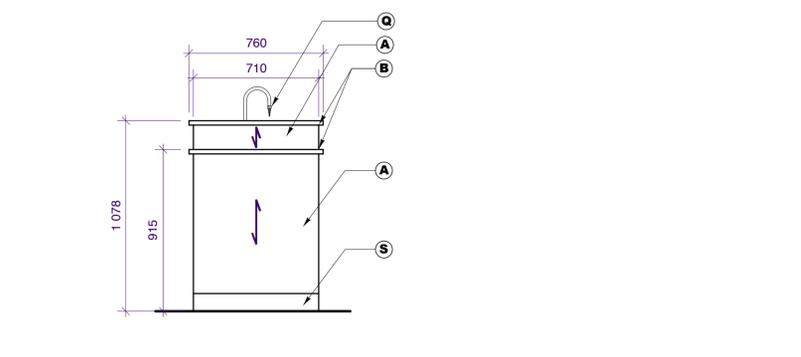
**PLAN BUREAU PROFESSEUR**  
Laboratoire: Mi-03 Locaux C-203 / C-204  
Échelle: 1 = 20



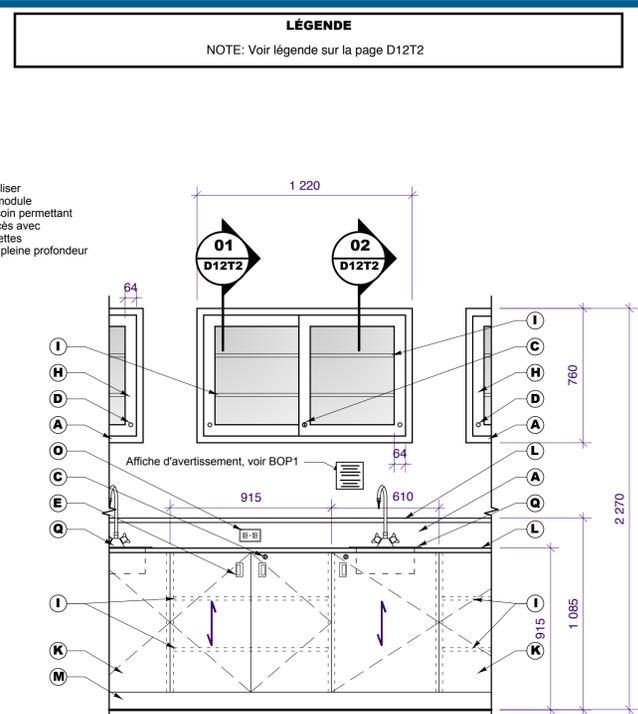
**ÉLEVATION Mi-01**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20



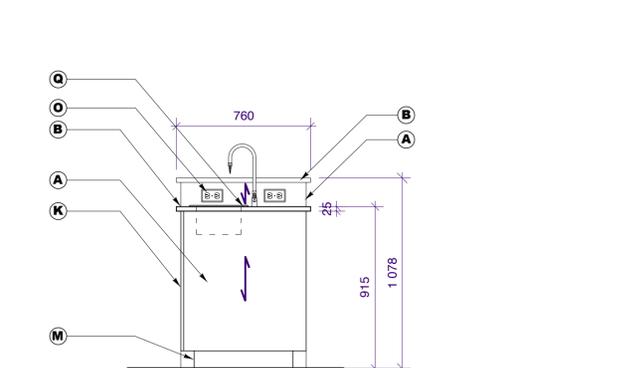
**ÉLEVATION Mi-01**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20



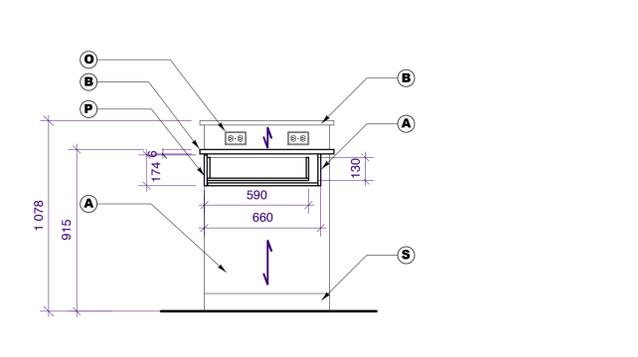
**ÉLEVATION Mi-01**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20



**ÉLEVATION Mi-01, Mi-02, Mi-04 TYPE**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20



**ÉLEVATION Mi-01**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20



**COUPE Mi-03/ Mi-05**  
Locaux C-203 / C-204 - Laboratoire  
Échelle: 1 = 20

**LÉGENDE**  
NOTE: Voir légende sur la page D12T2

Émissions :		
N°	Date	Remarque
01	2016-04-20	Préliminaire
02	2016-04-11	Exécution 95%
03	2016-05-10	Appel d'offres
04	2016-06-28	Pour construction

**Commission scolaire des Affluents**  
Maître de l'ouvrage (Client)

© ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES 2016  
Le présent document demeure la propriété de l'architecte que le projet soit réalisé ou non. Le maître de l'ouvrage est le seul qui a le droit d'en détenir des copies, et cela pour son usage personnel en rapport uniquement avec l'occupation et l'exploitation du présent projet. Les présents plans ont été conçus pour une utilisation unique, c'est-à-dire pour le présent projet pour lequel ils ont été publiés. Tous droits de reproduction, d'adaptation, et de présentation publique, partielle ou totale, réservés. Les présents plans ne peuvent être utilisés pour aucun autre usage que la présente application, à moins d'une entente et autorisation écrite de l'architecte à cet effet. Aucune reproduction, même partielle, du présent document ne peut être effectuée sans aucune autorisation écrite de l'architecte.

**Symboles**  
 00 Indicateur de cadre (Travaux à effectuer)  
 Poutre structurale  
 Entrée  
 HC : Hors Contrat  
 EC : Existant à conserver  
 HR: Hauteur requise  
 LR: Largeur requise

**Porte et cadre**  
 Indicateur de cadre et porte (À installer)  
 Indicateur de cadre et porte (À récupérer)  
 Indicateur de cadre et porte (À récupérer) (Premier chiffre: no de la porte à installer. Deuxième chiffre: no de la porte à récupérer)  
 Indicateur de porte à enlever et cadre à conserver  
 Indicateur de cadre et porte (À enlever)  
 Indicateur de cadre et porte (À récupérer) et remettre au propriétaire

**Cloisons**  
 Référence 0 Nouvelles  
 E.C. Existantes à conserver  
 Existantes à démolir

**Références diverses**  
**PIÈCE 000** Énumération et numérotation des pièces  
 Coupe / élévation extérieure  
 Coupe transversale / longitudinale  
 A : n° du détail  
 B : dessin provenant de la feuille n°  
 C : dessin sur la feuille n°

**ARCANDE LAPORTE KLIMPT ARCHITECTES**  
 JOLIEtte 450 756 1112  
 555, Boulevard Saint-Joseph  
 Joliette (Québec) J6E 5P3  
 MASCOUCHE 450 474 1114  
 2724, Chemin Ste-Marie, suite 101  
 Mascouche (Québec) J7K 5V1  
 REPENTIGNY 450 654 4836  
 46, Boulevard Brian, suite 101  
 Repentigny (Québec) J6A 4S2  
 TROIS-RIVIÈRES 819 840 3655  
 1502, rue Charbonneau, suite 103  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5C9

**Coordonnées pour ce projet :**  
**Bureau de Repentigny**  
 Discipline : **ARCHITECTURE**  
 Sceaux : **COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ PAR L'ARCHITECTE EN DATE DU : 2016-06-28 EN POSSESSION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Maître de l'ouvrage (client) :**  
**Commission scolaire des Affluents**  
 81, rue de Normandie  
 Repentigny (Québec) J6A 7B3  
**Projet :**  
 Création place-élèves et ajout de classes laboratoires à l'école Armand-Corbelle  
 795, rue J.-F. Kennedy  
 Terrebonne (Québec) J6W 1X2

**Titre du dessin :**  
**MOBILIER INTÉGRÉ**  
 Existant à conserver et nouveau

Nom du fichier : 2016-06-28\_1623.PC9  
 Échelle : Indiquée  
 Dessiné par : MO-AH  
 Date : 2016-06-28  
 Approuvé par : JTL  
 Date : 2016-06-28  
 Votre dossier : 112PLELEV  
 Notre dossier : 1623  
 Jeu de calques :  
 Chargé de projet : **Jocelyn Thomas Laporte**  
 Feuille de dessin n° : 1623  
 (No total de page, voir frontispice)



**D12T1**



